



Roger Lefebvre

M3i : Québec pourrait poursuivre Mario Bertrand malgré Hydro

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de tenir compte d'un avis juridique d'Hydro-Québec selon lequel Mario Bertrand n'aurait rien fait de répréhensible en recevant des options d'achat d'actions de M3i qui ont pris beaucoup de valeur aujourd'hui.

« L'avis du ministre de la Justice est déjà connu par l'opinion que nous avons donnée il y a quelques semaines et Hydro-Québec en arriverait à des conclusions quelque peu différentes mais nous continuons à prétendre qu'Hydro-Québec devrait tenter des procédures judiciaires contre Mario Bertrand », a expliqué hier le ministre de la Justice, Roger Lefebvre, avant une réunion du conseil des ministres.

Des discussions se poursuivent présentement entre Me L. Yves Fortier, représentant d'Hydro-Québec, et le ministre de la Justice afin de vérifier ce qui différencie les deux opinions.

« Mais je le répète, l'opinion du ministre de la Justice sera maintenue et on verra plus tard ce qui arrivera. Vous savez que l'opinion du ministre de la Justice prévaut toujours. Je ne suis pas d'accord avec les conclusions de Me Fortier », a dit encore le ministre.

Ce dernier a ajouté que le gouvernement du Québec pourrait néanmoins agir de son propre chef et poursuivre M. Bertrand en justice, peu importe l'avis juridique des avocats d'Hydro-Québec.

Me Fortier en est venu à la conclusion que l'ancien directeur de cabinet de l'ex-premier ministre Robert Bourassa aurait agi en toute légalité et selon les normes d'éthique d'Hydro-Québec en se portant acquéreur d'actions de M3i, une filiale de la Société d'État.

Johnson plus nuancé

Plus nuancé que son ministre, le premier ministre Daniel Johnson a déclaré hier, à Laval, qu'avant de juger définitivement le dossier de Mario Bertrand il tient à étudier le dernier rapport remis à Hydro-Québec et qui laisse entendre que celui-ci agissait conformément aux règlements.

« Je ne défendrai jamais l'indéfendable. Ça ne change pas », a répliqué le premier ministre.

Ce dernier compte s'« alimenter » de ces divers avis juridiques. « Lorsque ce sera fait, j'aurai des choses à dire », commentait-il hier, alors qu'il était de passage à Laval pour présenter un candidat aux élections.

« Il s'agit de voir les recours qui sont disponibles. Ce n'est pas une question subjective ou de caprice. C'est une question de justice. »

Mont Saint-Anne : le PQ réclame la publication de deux études

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Parti québécois semble plus déterminé que jamais à tout mettre en œuvre pour empêcher ou retarder la transaction de vente du Mont Sainte-Anne au Club Resort-Désourdy tant qu'il ne sera pas convaincu qu'une telle affaire bénéficierait au trésor public.

C'est pourquoi il réclame la publication de deux études, dont une par la maison Merrill-Lynch, qui ont été réalisées sur cette transaction afin de mieux évaluer la privatisation annoncée par le gouvernement de ce centre de ski à Beaufort, à l'est de Québec.

S'il était porté au pouvoir aux prochaines élections, un gouvernement du PQ annulerait cette transaction ou, à tout le moins, la retarderait jusqu'à ce que toutes les informations soient vérifiées.

C'est ce qu'a fait savoir hier, dans une conversation téléphonique, le vice-président du PQ, Bernard Landry.

Celui-ci qualifie « d'immoral » le geste que s'approprie à faire le gouvernement de Daniel Johnson à la veille de se présenter devant le peuple pour solliciter un renouvellement de son mandat.

« Ce que nous exigeons c'est que ce gouvernement en fin de mandat ne fasse rien qui puisse compromettre l'avenir. C'est une question de décence. »

« Les Libéraux considèrent leur libéralisme comme une religion et

Ovide Mercredi assuré de la victoire à l'APN

MARIE-CLAUDE LORTIE
envoyée spéciale
La Presse À SASKATOON

Tout semblait promettre une victoire rapide d'Ovide Mercredi quand, tard en soirée, après deux tours de scrutin, on a appris qu'il lui manquait encore deux voix pour obtenir la majorité de 60 p. cent nécessaire à sa réélection à la tête de l'Assemblée des premières nations.

Après deux tours de scrutin, M. Mercredi a en effet obtenu 275 votes, alors qu'il en avait besoin de 277 pour gagner la majorité absolue essentielle à sa victoire.

Son principal adversaire, Wally McKay, a obtenu 110 voix, soit près de 24 p. cent des 463 votes enregistrés.

Mike Mitchell, le troisième et dernier candidat en lice, a obtenu 77 votes, soit plus de 16 p. cent des appuis.

Ainsi le veulent les règlements, M. Mitchell a dû se retirer de la course. En partant, il a demandé à ses supporters de se joindre à M. McKay pour battre M. Mercredi, refusant complètement d'abandonner la course. Selon lui, il y avait encore moyen d'obtenir les appuis nécessaires à la victoire de M. McKay, même si cela demandait d'aller chercher des votes chez M. Mercredi.

« J'ai des principes, je suis habitué à me battre, il n'est pas question qu'on arrête maintenant », a-t-il déclaré.

Tard hier soir, les chefs s'en allaient donc voter pour un troisième



Ovide Mercredi PHOTO PC

tour entre M. Mercredi et M. McKay, vote qui pouvait mener à une impasse si M. Mercredi n'arrivait pas à obtenir les 60 p. cent nécessaires. Les règles de l'APN disent qu'il faut continuer à voter tant qu'une telle impasse n'est pas débloquée.

Dès le premier tour de scrutin, M. Mercredi a surpris les observateurs en allant chercher tout de suite près de 54 p. cent des appuis, soit 247 voix. Toutefois, il lui manquait 28 votes pour obtenir la majorité nécessaire (275 votes).

Il a obtenu 275 votes au deuxième tour, mais quatre nouveaux électeurs avaient été enregistrés ce qui a fait monter la barre de la majorité absolue à 277 voix.

Delia Opekokew, une avocate originaire de Saskatchewan qui pratique le droit à Toronto, seule femme à avoir jamais brigué le leadership de l'APN, a eu uniquement 30 votes après le premier tour. Elle a dû quitter la course dès le premier tour.

Après consultation avec son équipe et les chefs qui l'ont appuyé, Mme Opekokew a décidé de donner son appui à M. Mercredi et a officiellement demandé à ses supporters de faire de même. Ceci devait être suffisant pour assurer la victoire de M. Mercredi au second tour, mais seulement 28 voix sont allées à M. Mercredi, le privant ainsi des deux votes essentiels.

Après le premier tour, Konrad Sioui, le premier chef du Québec à s'être jamais lancé dans la course, est arrivé avant-dernier avec 31 votes, et a décidé volontairement de se retirer.

Jusqu'à la dernière minute cependant, M. Sioui a enjoint les chefs de ne pas donner la victoire à M. Mercredi et leur a conseillé d'appuyer Wally McKay ou Mike Mitchell.

« Il faut absolument sortir d'ici avec un changement », a hurlé M. Sioui avant de se retirer. Durant toute la campagne, M. Sioui s'est démarqué en étant le candidat le plus ouvertement et le plus vigoureusement critique des politiques de M. Mercredi.

M. Mitchell, ancien chef mohawk d'Akwesasne, a récolté 54 votes au premier tour, alors que M. McKay, chef Cri-Ojibway du nord de l'Ontario, est allé cher-

cher les appuis de 95 chefs. L'augmentation de leurs appuis au second tour semble indiquer que les votes de M. Sioui leur ont été donnés à peu près également.

D'après George Sioui, frère de Konrad et directeur du Collège fédéré des indiens de la Saskatchewan, parlant en son nom personnel, la décision des électeurs d'appuyer de façon importante M. Mercredi dès le premier tour n'a rien de surprenant. « Si quelqu'un a l'air de faire son possible, on lui donne une chance », a-t-il dit, expliquant que dans l'Ouest les autochtones avaient toujours eux tendance, traditionnellement, à respecter leurs leaders et à ne pas les remettre en question.

Au Québec, toutefois, on voulait du changement et on est bien déçu, a expliqué Ghislain Picard, chef de l'APN au Québec, que M. Mercredi ait eu autant de succès. « D'après moi, ce sont les gens de l'Ouest qui ont décidé de lui accorder le bénéfice du doute. Je serais bien surpris d'apprendre qu'il est allé chercher des appuis au Québec », a dit M. Picard, qui n'a pas voté pour M. Mercredi mais n'a pas voulu en dire plus sur ses préférences.

Selon lui, M. Mercredi a perdu sa « fragile » base au Québec durant la tourmente constitutionnelle et après, quand il n'a pas pris la peine de recimenter les liens brisés avec une base qui avait la nette impression de ne pas être écoutée par le chef de l'APN.

D'après M. Sioui, M. Mercredi

n'aura pas le choix que de se pencher sur ces doléances exprimées durant la campagne. « L'APN va garder sa raison d'être si elle se décentralise, pas si elle reste un one-man show », a-t-il déclaré.

Bernard Christmas, avocat autochtone au grand bureau Lang Michener de Toronto, venu en observateur à l'assemblée annuelle de l'APN, croit que si M. Mercredi a gagné, c'est tout simplement parce que les autres candidats « n'avaient rien de nouveau et d'excitant » à proposer. Il pense aussi que dans l'Ouest, on a préféré ne pas avoir de grand chef du Québec afin de « bien faire la coupure entre les Indiens et le Québec » en vue d'éventuels bouleversements sur la scène constitutionnelle.

Tout de suite après avoir été éliminée, Mme Opekokew a confié aux journalistes qu'elle avait été grandement déçue de l'attitude des chefs, particulièrement ceux de sa province natale, face à la présence d'une femme dans la course au leadership.

« Je suis très surprise. J'avais peur qu'ils soient très conservateurs. Maintenant, j'en suis sûre », a déclaré l'avocate.

Mais plus tard, quand Mme Opekokew a parlé à toute l'assemblée, elle a dit qu'elle était heureuse d'avoir participé à tout ce processus démocratique et optimiste au sujet de l'avenir et de l'éventuelle élection d'une femme à la tête de l'APN.

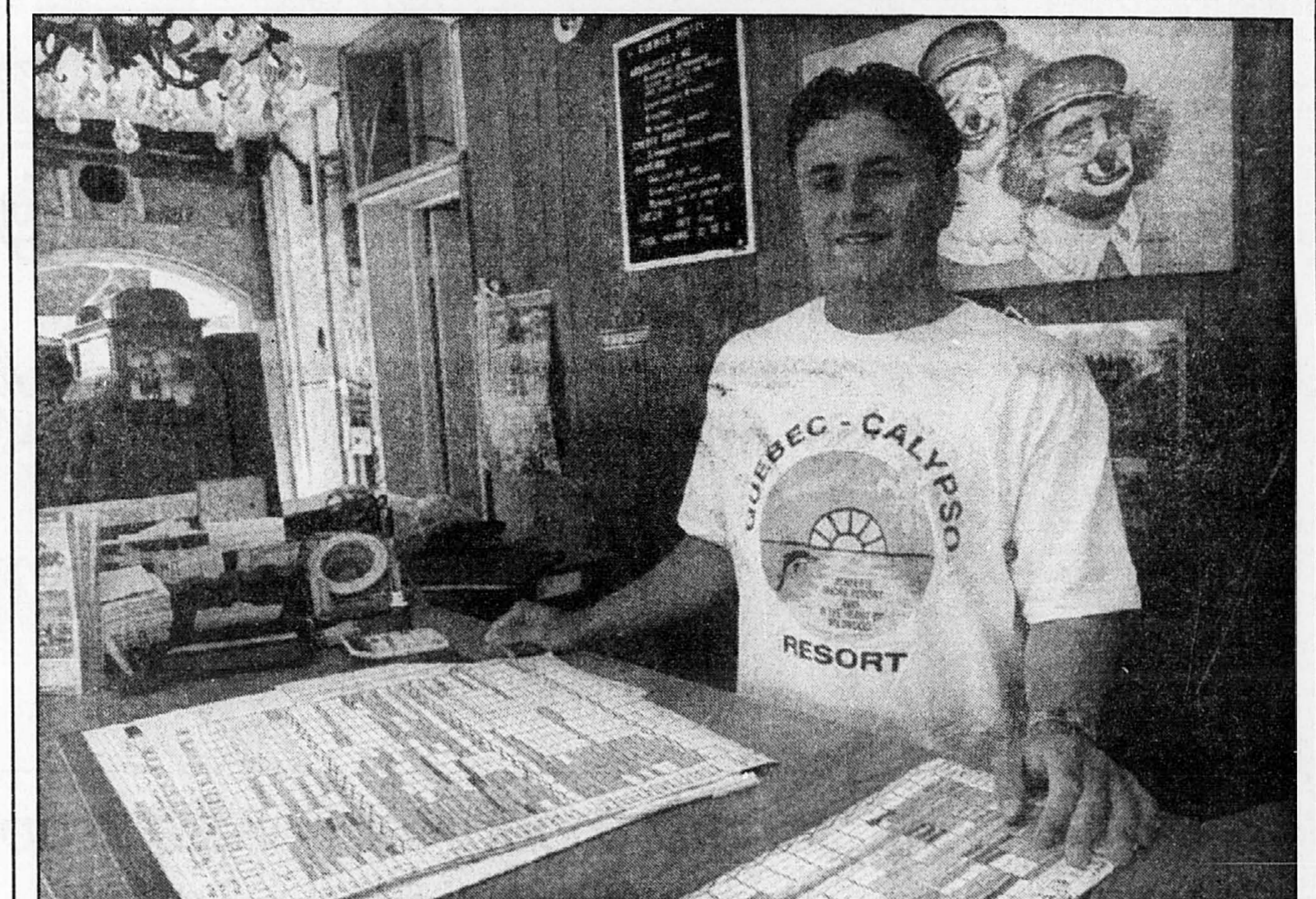


PHOTO AP

Quand le français devient payant

Derrière le comptoir de la boutique Quebec-Calypto, à Wildwood, au New Jersey, Shawn O'Donoghue attend les touristes. D'origine canadienne, O'Donoghue a obtenu ce travail parce qu'il est en mesure de s'adresser en français à la clientèle francophone. Les réservations par des Canadiens ont baissé de 75 p. cent cette année dans cette région, une conséquence, explique-t-on, de la faiblesse de notre dollar et de la disparition des vacances traditionnelles de la construction.

Aéroport Pearson : Prud'homme court-circuite le Sénat bleu

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Pomme de discorde durant la campagne électorale, l'annulation du contrat de gestion de l'aéroport Pearson, de Toronto, pourrait provoquer le premier affrontement sérieux entre la majorité conservatrice au Sénat et le gouvernement libéral de Jean Chrétien.

Les modifications suggérées par les sénateurs conservateurs minent un des aspects centraux du projet, soit l'interdiction pour les promoteurs de s'adresser aux tribunaux pour obtenir une compensation financière.

Ces modifications devaient être débattues d'entrée de jeu hier. Mais le sénateur indépendant Marcel Prud'homme a court-circuité la tentative des conservateurs en refusant le consentement unanime du Sénat.

Le débat doit reprendre aujourd'hui. Le vote final devrait avoir lieu d'ici à la fin de la semaine, voire lundi.

Le gouvernement est prêt à payer les coûts déjà encourus par la corporation Pearson Development mais rien de plus. Il comptait donc sur le projet C-22 pour interdire aux promoteurs de s'adresser aux tribunaux pour en obtenir davantage. Ces derniers, d'éminents conservateurs et libéraux, exigent 32 millions pour les coûts encourus et 172 millions pour la perte des profits anticipés.

Les conservateurs estiment qu'il est inéquitable de refuser à des citoyens le droit de demander à une instance impartiale de trancher le litige.

Selon les libéraux, les conservateurs ne cherchent qu'à protéger les intérêts de leurs amis qui ont perdu un lucratif contrat après le changement de gouvernement.

Le sénateur conservateur Gerald Beaudoin a répliqué qu'il cherchait simplement à faire respecter les droits prévus dans la constitution. « Je m'en suis tenu à la seule question juridique et constitutionnelle. Ce qui va arriver pour X, Y ou Z que je ne connais pas, ce n'est pas mon problème », a-t-il déclaré hier.

M. Beaudoin ne souscrit pas à la solution libérale qui veut qu'on laisse aux promoteurs, s'ils se jugent lésés, le soin de contester la constitutionnalité de la loi devant les tribunaux. Selon lui, le premier devoir des législateurs est de s'assurer que les lois respectent la constitution.

La leader libérale au Sénat, Mme Joyce Fairbairn, a rappelé qu'il s'agissait d'une promesse importante du premier ministre Chrétien et qui lui avait valu de nombreux votes dans la région de Toronto. En limitant les recours des promoteurs, le gouvernement a simplement voulu économiser des frais importants aux contribuables, a-t-elle expliqué.

« Nous voulons annuler le contrat, nous voulons aller de l'avant avec la reconstruction de l'aéroport Pearson et nous voulons épargner beaucoup d'argent aux Canadiens », a-t-elle poursuivi.

Le contrat de 700 millions a été scellé au beau milieu de la campagne électorale par le gouvernement conservateur de Kim Campbell. Le groupe Pearson Development se voyait ainsi confier, pour une période pouvant aller jusqu'à 57 ans, le réaménagement et l'exploitation du plus gros aéroport au pays.

M. Chrétien avait enjoint à Mme Campbell de ne pas procéder, l'avertissant qu'il annulerait le contrat s'il était élu, ce qui fut fait. Le projet de loi C-22 devait être le point final de ce processus.

En adoptant des amendements, les sénateurs obligent la Chambre des communes à se pencher de nouveau sur le projet et à le retourner au Sénat. S'il y a une impasse, les conservateurs peuvent décider de bloquer le projet de loi ou de l'amender de nouveau.

Les promoteurs pourraient profiter de ces retards pour demander aux tribunaux de leur accorder une compensation financière.

Le ministre des Transports, Doug Young, a averti les sénateurs, mardi, que permettre un recours devant les tribunaux pourrait coûter « des centaines de millions de dollars » aux contribuables canadiens.

Svend Robinson plaide coupable d'outrage au tribunal

Presse Canadienne
VANCOUVER

Le député néo-démocrate Svend Robinson fait face à une éventuelle peine de prison après avoir plaidé coupable hier à une accusation d'outrage au tribunal pour sa participation il y a un an au blocage d'une route utilisée par les bûcherons abattant des arbres sur l'île de Vancouver.

C'est la deuxième fois que le député de la circonscription fédérale de Burnaby-Kingsway est reconnu coupable à la suite de sa participation à une manifestation anti-coupes à blanc.

M. Robinson avait écopé d'une amende de 750 \$ en 1985 après une manifestation sur les îles de la Reine-Charlotte.

Il n'aura probablement pas à démissionner de son siège à la Chambre des communes à la suite de ses derniers démêlés avec la justice. D'après les règlements des Communes, un député est seulement tenu d'abandonner son poste s'il est condamné à une peine de prison de cinq ans ou plus.

La peine maximum dont il est passible après avoir reconnu sa culpabilité hier est cinq ans de prison.

M. Robinson est demeuré assis et calme, souriant légèrement, alors que lui-même et d'autres personnes présentes à la Cour suprême de la Colombie-Britannique — des journalistes pour la plupart ainsi qu'une poignée de supporters — regardaient un vidéo de 35 minutes prise au cours du blocage de Clayquot Sound.

Environ 800 personnes ont été arrêtées l'été dernier durant ces manifestations. La plupart d'entre elles ont écopé d'amendes ou de peines de prison après avoir été reconnues coupables d'outrage au tribunal.

Quatre partielles annoncées aujourd'hui ?

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le premier ministre Daniel Johnson devrait annoncer aujourd'hui la tenue d'une élection complémentaire dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

Il pourrait aussi profiter de l'occasion pour annoncer des partielles dans trois autres circonscriptions : Marquette, Charlesbourg et Chomedey.

En vertu de la loi électorale, le scrutin dans Marquette doit être décrété au plus tard dimanche.

Le lundi 11 juillet est la date ultime pour les deux autres circonscriptions laissées vacantes depuis le départ des ministres Marc-Yvan Côté et Lise Bacon.

Ces élections complémentaires n'auront peut-être jamais lieu puisqu'elles seront annulées si le premier ministre déclenche un scrutin général d'ici le 29 août.

Les bobos de la police sont-ils guérissables?

Le plus important service de police au Québec est-il atteint de maladies incurables ou de gangrènes inguérissables?

Depuis le temps qu'il est sondé, scruté, examiné, décoré, analysé à la loupe par tous les médecins de la chose publique, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal reste gravement malade. Ses gros bobos ne disparaissent pas. Il va de chute en rechute et ne réussit pas à se sortir de fréquentes périodes de convalescence.



Ses malaises sont profonds. Le dernier diagnostic rendu par un spécialiste, le juge Albert Malouf, fait état de quatre troubles majeurs:

1) Le moral des troupes: «Le Service de police de la CUM est un corps où la frustration est élevée, dont les policiers ont tendance à s'accommoder en accomplissant leurs tâches de manière routinière. Or, un des pires obstacles à l'excellence dans un corps policier est la chute dans la routine.»

Médication formulée: «La solution ne peut venir que de l'instauration d'un climat de travail qui favorise la croissance d'un sentiment d'appartenance à l'organisation. Si la police ne constitue pas elle-même, à sa façon, une communauté de travail à laquelle ses membres sont fiers d'appartenir, il va de soi que l'engagement de la police dans des programmes de police communautaire sera relativement artificiel. On ne peut apporter ce qu'on n'a pas.»

2) Les relations de travail: «Le SPCUM est un corps en proie à de nombreuses divisions qui influent de façon négative sur sa performance. La première division est celle qui répartit les officiers de direction non syndiqués (au nombre de 64) et les membres de la Fraternité (4500 environ). Cette division n'est pas la seule. Il y a cette division entre les officiers de tout niveau qui sont séparés des constables et ces tensions entre officiers de direction eux-mêmes.»

Médication formulée: «Nous ne saurions recommander à toutes les parties de tenir ensemble un débat sur cette importante question de la syndicalisation des policiers. Néanmoins, toute tentative pour régler la question de la structure syndicale du Service de police de manière autoritaire et unilatérale est vouée d'avance à l'échec.»

3) Les opérations policières: «Sans aucune exception, toutes les opérations policières examinées ont été marquées par des flottements, parfois très sérieux, au niveau du commandement des opérations. La situation actuelle est intolérable et ne peut conduire qu'à d'autres incidents malheureux.»

Médication formulée: «Nous recommandons en première part que le Service accorde la plus haute des priorités à la révision du système de supervision des agents. Que l'on révise les directives aux événements majeurs de telle sorte que la détermination de qui assume le commandement d'une opération ne souffre d'aucune ambiguïté. Que le Service quitte le niveau des généralités sur le travail policier et indique à ses membres quoi

faire en des termes opérationnels suffisamment précis pour que ceux-ci sachent comment agir dans les diverses situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer.»

4) La formation des policiers: «La culture du Service tolère l'incompétence. La bonne volonté des intervenants du Service se heurte à leur manque de formation et de compétence. Le Service ne contrôle pas la formation de base qui est donnée à ses membres.»

Médication formulée: «Nous recommandons qu'un véritable processus d'intégration des nouveaux policiers soit mis en place en instaurant un système de policiers instructeurs (tuteurs) pour chaque recrue.»

Le bilan de santé du Dr Malouf est accablant.

S'il veut en faire «le meilleur service de police au monde», comme il le proclame depuis son entrée en fonction, il y a à peine six mois, le nouveau directeur du Service, M. Jacques Duchesneau, doit utiliser à la fois de nouveaux médicaments obligatoires et salutaires, à la fois la médecine douce pour faire accepter ses prescriptions.

Le nouveau directeur est convaincu qu'il ne dirige pas «une organisation malade». Déjà 26 des 42 recommandations du rapport Malouf ont été ou sont en voie d'être appliquées et 16 autres sont à l'étude. C'est déjà le début d'un retour à la santé. Ce corps policier a bien besoin de tous nos vœux. Prompt rétablissement à la police de la CUM.

Claude MASSON

L'opportunisme budgétaire

Le gouvernement du Québec, comme le révélait *La Presse* cette semaine, a abandonné, ou remis à plus tard, plusieurs projets de compressions budgétaires qui auraient pu compromettre ses chances électorales.

Il n'est pas rare qu'un gouvernement sortant évite de prendre des décisions impopulaires à la veille d'une campagne électorale. Cela n'a rien de noble, mais ça fait partie des règles du jeu auxquelles la population se résigne.



Mais le gouvernement Johnson a largement dépassé les bornes de la prudence pré-électorale. L'équipe du nouveau premier ministre n'exerce le pouvoir que depuis à peine six mois. Elle a pourtant changé trois fois de politique budgétaire, à chaque fois pour subordonner la gestion des fonds publics aux exigences de sa réélection. C'est le règne de l'improvisation, où les libéraux sont prêts à tout et n'importe quoi pour survivre au prochain scrutin.

Première étape. À la fin du mois de mars, la nouvelle présidente du Conseil du trésor, Mme Monique Gagnon-Trmeblay, déposait des crédits budgétaires qui rompaient radicalement avec les politiques établies par son prédécesseur Daniel Johnson.

Après que M. Johnson se fut flatté d'avoir réussi à contenir, en 1993, la hausse des dépenses sous le seuil de l'inflation, après qu'il eut également publié, début 1993, un document majeur, *Vivre selon nos moyens*, qui établissait des paramètres très précis de contrôles budgétaires, son successeur, manifestement avec sa bénédiction, laissait bondir les dépenses, en annonçant un taux de croissance de 2,9 p. cent pour cette année, un rythme très élevé quand on sait que l'inflation est autour de zéro.

Ce débordement marquait une rupture. Et les deux raisons invoquées pour le justifier sentaient la stratégie électorale. D'abord, on voulait lancer un plan de relance de l'emploi, avec trois ans de retard, en gonflant le niveau des dépenses au lieu de couper ailleurs. Ensuite, on choisissait de ralentir le plan des compressions dans le monde de l'éducation et de la santé, des domaines sensibles où les coupures passent mal.

Deuxième étape. Cette manoeuvre électorale a cependant explosé à la figure des stratèges libéraux, qui ont découvert que ce soudain laxisme paraissait mal, tant aux yeux du public qui acceptait mal qu'on augmente le déficit pour gagner des élections qu'à ceux du monde financier.

On profita donc du dépôt du budget pour corriger le tir et effacer cette image dépenaillée qui seyait mal aux libéraux. Le budget présenté en mai par le ministre André Bourbeau avait donc deux objectifs. Le premier, proposer quelques cadeaux fiscaux aux contribuables moyens qui verront baisser ces jour-ci les prélèvements fiscaux sur le chèque de paye. Le second, corriger les effets des crédits et prendre des mesures pour réduire le déficit.

Pour y arriver, le ministre André Bourbeau annonça donc de nouvelles compressions d'un demi-milliard, surtout par une réduction de 30 p. cent des budgets de fonctionnement des ministères et organismes. Cela ne touchait pas les salaires, déjà gelés, ni les réseaux de la santé et de l'éducation. On a alors mal mesuré la portée de cette mesure à laquelle le ministre ne consacrait que quelques lignes dans son budget.

Troisième étape. Contrairement aux crédits budgétaires, qui sont le fruit d'un long travail, cette trouvaille du 30 p. cent a été concoctée à la dernière minute, pour que les équilibres financiers ne soient pas trop choquants.

Résultat, on a imposé cette commande sans proposer aux organismes et ministères une logique budgétaire ou une hiérarchie de choix. L'appareil a donc dû se débrouiller avec une commande qui était souvent inapplicable. Il y a par exemple des activités plus essentielles que d'autres; les dépenses dites de fonctionnement n'ont pas la même importance partout. L'improvisation était d'autant plus totale que les budgets avaient été faits en mars et les engagements pris.

Ce critère aveugle a donc donné des résultats aveugles. On a dû couper dans le commerce international. Le ministère de la Justice, dans un cas qui fera les annales, a décidé de mettre à pied les avocats chargés de récupérer les pensions alimentaires impayées. Une aberration budgétaire, puisque ce service rapporte de l'argent, doublée d'une aberration politique, puisque cela va à l'encontre des priorités évoquées par le premier ministre, la jeunesse et la famille.

Il a donc fallu corriger le tir, mettre la pédale douce, et abandonner les opérations de dégraissage qui auraient pu éblouir les libéraux en campagne.

Le gouvernement Johnson n'en sort ni grand, ni plus populaire. Le résultat net de tous ces virages, c'est de projeter l'image d'un gouvernement opportuniste réduit à l'improvisation.

Alain DUBUC

LE RAPPORT MALOUF AGACE LE CHEF DE LA POLICE, M. DUCHESNEAU



GAÉTAN LAFRANCE
DROITS RÉSERVÉS

McDonald, boeuf et forêts tropicales: l'écologie de la raison

GAÉTAN LAFRANCE

L'auteur est professeur à l'Institut national de la recherche scientifique où il est responsable du Groupe analyse énergétique.

Six heures 30, jeudi 23 juin 1994, début de la longue fin de semaine de la Saint-Jean.

Le Québec est libre de ses soucis. Les fax se sont calmés. Même les députés fédéraux ont arrêté leurs travaux pour la Saint-Jean. Ma fille de neuf ans n'a pas quitté les lieux de l'école depuis la veille: collation de soirée, ronflement en coeur, déjeuner préparés par les enfants, tombola. Mon fils aîné ne fermera pas l'oeil pendant trois jours pour se remémorer sa graduation. Mon autre fils a eu une agréable surprise de voir son bras faire la première page de *La Presse* du lundi 20 juin à la barre d'un bateau de fortune. Pas d'erreur, ils peuvent affirmer qu'ils font partie de la vie trépidante de l'occident, définie par ses rites, ses postulats, ses bannières.

Quoi de mieux pour entériner cette appartenance que d'aller au McDonald, celui de Magog, parce qu'il est sur notre route, mais aussi parce que c'est celui qui a le plus beau décor que je connaisse. Il est près de la rivière Magog, les bateaux sont accostés tout près, un parc en face, le lac Memphrémagog au fond. Ce n'est pas le premier choix des parents, mais c'est si pratique, si rassurant.

On en a mis partout dans le monde pour que les Américains puissent profiter au maximum de leur voyage, sans risque, pour qu'ils se sentent chez eux partout, pendant que les autres se traînent des dictionnaires et des guides touristiques pour savoir ce qu'on leur sert dans les restaurants.

Celui de Magog n'a pas beaucoup d'arbres. Un îlot d'asphalte, de matériaux de construction, de toits d'autos, 10000 m² sans photosynthèse. De ce côté-là, il est comme tous les autres McDo dans le monde. Évidemment, ce n'est pas beaucoup 10000 m², ceux du Québec tiendraient dans



un km². Déjà si on additionnait tous les McDo de l'Amérique du nord, les îlots d'asphalte remplaceraient une petite forêt aux yeux des Québécois, mais respectable pour les Hollandais qui ont sur leur terre le siège social de Greenpeace.

On y sert du boeuf de catégorie A, produit et traité localement, nourri au fourrage de première qualité. Impressionnante la réussite de cet emblème, de ce symbole mythique américain. Imaginez combien de boeufs ont été tués pour fabriquer les milliards de hamburgers produits. Imaginez combien de pâturages ont été nécessaires pour les besoins exclusifs des maîtres cuisiniers de McDonald. Imaginez combien de camions roulent chaque jour pour assurer l'approvisionnement. Le pain est certainement fait de blé non subventionné, pour respecter les règles du Gatt et de l'Alena. Écolos en plus: papier recyclé, contenant en carton sans CFC.

Alors, si, à ces îlots sans photosynthèse, on ajoute les pâturages et les champs de céréales, on considère les émissions de CO₂ des camions et des voitures qui viennent à la porte, et que, surtout, on se rappelle que McDonald est un emblème d'un mode de vie axé sur la voiture et des milliers de km² de routes et de stationnement d'asphalte, on comprend mieux pourquoi l'entreprise veut faire sa part et croit fermement qu'il

faut protéger les arbres qui restent, en particulier ceux des forêts tropicales. Du bon monde.

À des milliers de km de là, dans l'hémisphère sud

Trois enfants se préparent aussi à manger. Ils habitent Rio de Janeiro, ville rendue encore plus célèbre par le Sommet de la Terre en 1992. Tout le Jet Set environnemental y était. Beaucoup de résolutions, trop de bavardages. Les moulins à papiers ont fonctionné à pleine capacité pour satisfaire les presses.

Ces enfants-là aussi ont été très affairés toute la journée. Pas à l'école, mais à chercher, à troquer, à ramasser. En fait, seule la cadette va encore à l'école, et les plus vieux aimeraient bien qu'elle continue, parce qu'ils commencent à comprendre. Ce soir, le repas n'est pas frugal, mais honnête. La journée n'a pas été mauvaise. Un reste de gâteau avec ça?

Le décor est plutôt sordide, mais comme tous les enfants, ils rient, ils s'amusent, ils sont optimistes, sans vraiment voir qu'ils sont exclus de quelque chose. Après tout la proximité des amis doit bien ressembler à celle de certains terrains de camping du Québec en été.

Leurs parents ont fui les forêts tropicales vers l'eldorado qu'ils cherchent toujours. En attendant, ils se sont insérés dans la communauté, ont trouvé quelques vieilles planches. En fait toutes les planches de la cabane pourraient probablement être fournies par un seul arbre. Ils ont broché quelques tôles. C'est leur chez-eux. Tous ensemble, ils se sont accaparés 25 m² de la planète.

Rares les fois où ces enfants mangent de la viande bovine. Et selon toute vraisemblance, ils ne voient pas le jour ou ils mangeront un Bic Mc fait de boeuf écologique.

Le mien a soudainement un goût bizarre. En passant, si un jour, le projet Grande-Baleine va de l'avant, ne le dites pas aux dirigeants de McDonald, au cas où ça leur donnerait des idées.



Le premier ministre du Canada Jean Chrétien et le chancelier allemand Helmut Kohl, à leur arrivée à la chancellerie hier à Bonn.

Chrétien s'oppose, à Bonn, au retrait de l'embargo sur les armes en Bosnie

d'après PC et Reuter

BONN

Le premier ministre Jean Chrétien s'est inquiété hier du sort des Casques bleus canadiens stationnés en Bosnie si l'embargo sur les armes aux musulmans est levé après le refus des Serbes d'accepter le plan de paix proposé lundi.

« Nous ne sommes pas très enchantés par cette éventualité, car les Casques bleus canadiens devraient alors quitter rapidement la région », a-t-il dit après une rencontre avec le chancelier allemand Helmut Kohl et le président de la Commission européenne, Jacques Delors.

Chrétien visite quelques capitales européennes avant de prendre part, à compter de vendredi, au Sommet du G7 à Naples, en Italie.

Chrétien et Kohl sont convenus d'une hausse des importations canadiennes en Allemagne, afin de réduire l'énorme déficit commercial du Canada avec la superpuissance européenne.

Kohl a mis l'accent sur les bonnes relations qui unissent les deux pays et a loué le rôle joué par les 2000 Casques bleus canadiens dans l'ex-Yougoslavie.

Des médiateurs des États-Unis, de Russie, de France, d'Allemagne et de Grande-Bretagne ont prévenu les Serbes que l'embargo sur les armes à destination des musulmans pourrait être levé s'ils refusaient d'entériner le dernier plan de paix

pour la Bosnie adopté mardi à Genève par le Groupe de contact européen.

« Nous espérons tous que ce plan de paix devienne réalité », a dit Kohl. Et Chrétien a rappelé sa promesse de retirer les troupes canadiennes si l'arsenal dans la région est augmenté.

Le plan de paix touche seulement la Bosnie-Herzégovine, où 850 soldats canadiens sont stationnés. La Croatie voisine, où se trouvent 1200 Casques bleus canadiens, n'est pas concernée.

« Je l'ai déjà dit et je le répète: si l'embargo est levé, nous devons probablement quitter rapidement la région », a soutenu Chrétien.

Le secrétaire d'État américain, Warren Christopher, a indiqué mardi que des sanctions plus sévères et la levée de l'embargo sur la vente d'armes deviendraient inévitables si les Serbes refusaient de coopérer au plan de paix.

Le mandat des Casques bleus canadiens au sein de la mission de l'ONU en Bosnie prend fin en septembre, et les autorités d'Ottawa estiment que l'embargo ne pourrait techniquement pas être levé avant cette date. La situation n'est donc pas préoccupante pour l'instant, dit-on.

Chrétien a indiqué que le Canada n'envisageait pas de quitter pour l'instant l'ex-Yougoslavie. « Nous prenons la décision tous les six mois et nous allons respecter nos engagements jusqu'en septembre », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Kohl a posé des questions sur l'avenir du Québec dans la fédération, selon des porte-parole canadiens.

Après la rencontre, Chrétien a raconté qu'il avait parlé à son homologue allemand d'un sondage récent dans lequel 90 p. cent des répondants québécois estimaient que le Canada est le meilleur pays du monde.

« On ne devrait pas trop s'en faire avec la séparation », a-t-il dit au chancelier. « Il (Kohl) a alors souri, avant d'ajouter: Voilà une très bonne réponse », a soutenu Chrétien.

Le chancelier et le président de la CE, Jacques Delors, ont aussi indiqué que le Canada avait un rôle important à jouer pour encourager le développement économique en Ukraine et rendre sécuritaires ses centrales nucléaires.

« Je suis heureux que le Canada ait appuyé l'initiative lancée par (le président français) François Mitterrand et moi-même pour assurer la sécurité des centrales nucléaires dans l'ex-Union soviétique, en particulier concernant Tchernobyl et l'Ukraine », a indiqué Kohl.

Le Groupe des Sept puissances industrielles discutera d'une aide économique à l'Ukraine au Sommet de Naples. Kohl souhaite obtenir pour l'Ukraine une aide financière concrète lui permettant de fermer de façon sécuritaire la centrale de Tchernobyl.

Le général Dallaire, médiateur au Rwanda, se dit optimiste

d'après Reuter

GOMA, Zaïre

Le général Romeo Dallaire, commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), s'est déclaré hier optimiste quant aux perspectives de cessez-le-feu entre forces gouvernementales et rebelles dans ce pays.

Le général canadien a tenu ces propos à l'issue d'entretiens avec le chef d'état-major des forces armées rwandaises.

« Nous avons évoqué la possibilité de parvenir à un cessez-le-feu et ses modalités d'application », a-t-il dit aux journalistes après cinq heures de discussions avec le général Augustin Bizimungu à l'aéroport de Goma, QG logistique de l'opération française Turquoise dans l'est du Zaïre. « Je suis optimiste. »

Selon des responsables français, les rebelles du FPR (Front patriotique rwandais) se tiennent à distance des forces françaises qui ont créé une « zone humanitaire sûre » dans le sud-ouest du Rwanda.

Le général Dallaire a refusé de donner de plus amples précisions sur les pourparlers de cessez-le-feu avant de faire connaître au général tutsi Paul Kagame, chef militaire du FPR, le point de vue de Bizimungu aujourd'hui à Kigali.

Le commandant des Casques bleus reviendra ensuite à Goma pour un nouvel entretien avec le chef d'état-major des forces rwandaises.

Interrogé sur les risques d'affrontement armé entre Français et rebelles, il a répondu: « C'est pourquoi il est plus important de mettre en place un cessez-le-feu au Rwanda. »

Il a ajouté avoir reçu l'assurance de Kagame et du général Jean-Claude Lafourcade, commandant de Turquoise, que les deux parties n'entendaient pas en découdre.

La France réclame le renforcement rapide de la Minuar, dont les effectifs doivent passer de 450 à 5500 hommes aux

termes d'une résolution de l'ONU, pour pouvoir retirer ses troupes au plus tard le 31 juillet.

Toutefois, le ministre français de la Défense, François Léotard, a laissé entendre hier que Turquoise pourrait être brièvement prolongée en cas de retard dans la mise en place de la Minuar-2.

Le FPR a fait savoir qu'il allait former un gouvernement d'union nationale dirigé par Faustin Twagiramungu, Hutu modéré qui devait déjà occuper ces fonctions dans le cadre des accords de paix d'Arusha, jamais appliqués, avant l'assassinat du président Juvénal Habyarimana le 6 avril.

La Belgique a indiqué hier qu'elle approuvait la nomination de Twagiramungu. « La Belgique n'a pas pour tradition de reconnaître des gouvernements. Nous reconnaissons les États. Mais nous sommes totalement prêts à travailler avec un gouvernement ayant Twagiramungu à sa tête », a dit un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles.

Un demi-millier de soldats français sont déployés sur le terrain à Gikongoro. Ils ont défini un périmètre de 10 km autour de la ville que les rebelles ne seront pas autorisés à franchir.

La France dit vouloir protéger les réfugiés de toutes origines dans cette zone de sécurité. Mais le FPR accuse Paris de protéger les forces gouvernementales responsables des massacres.

Un porte-parole militaire français, le colonel Didier Bollé, a annoncé que le FPR avait légèrement avancé vers Gikongoro, mais il n'a pas fait état d'accrochage. Il a ajouté que les soldats français avaient découvert trois nouveaux camps comptant au total 170000 réfugiés autour de Gikongoro.

Selon le colonel, les réfugiés tentent de gagner le Burundi voisin. Il estime que les organisations humanitaires doivent apporter une assistance médicale d'urgence dans les camps.

Un navire canadien porte secours en mer à 67 Haïtiens entassés sur un voilier

La mission ONU-OEA suspend ses activités en Haïti pour éviter « un incident »

d'après AFP

OTTAWA

Un navire de la marine canadienne a porté secours tôt hier matin à 67 personnes qui tentaient de fuir Haïti à bord d'un voilier, a annoncé le ministère de la Défense dans un communiqué à Ottawa.

Le voilier trop chargé était en train de couler au large d'Haïti et ses 67 passagers — 49 hommes, 14 femmes et quatre enfants — étaient transférés à bord du destroyer canadien Terra Nova, sur ordre de son commandant Rick Williams, précise le communiqué.

Le navire se trouve au large des côtes haïtiennes depuis avril pour faire respecter les sanctions économiques de l'ONU. Son commandant a confié les rescapés haïtiens à un navire de la marine américaine, ajoute le communiqué.

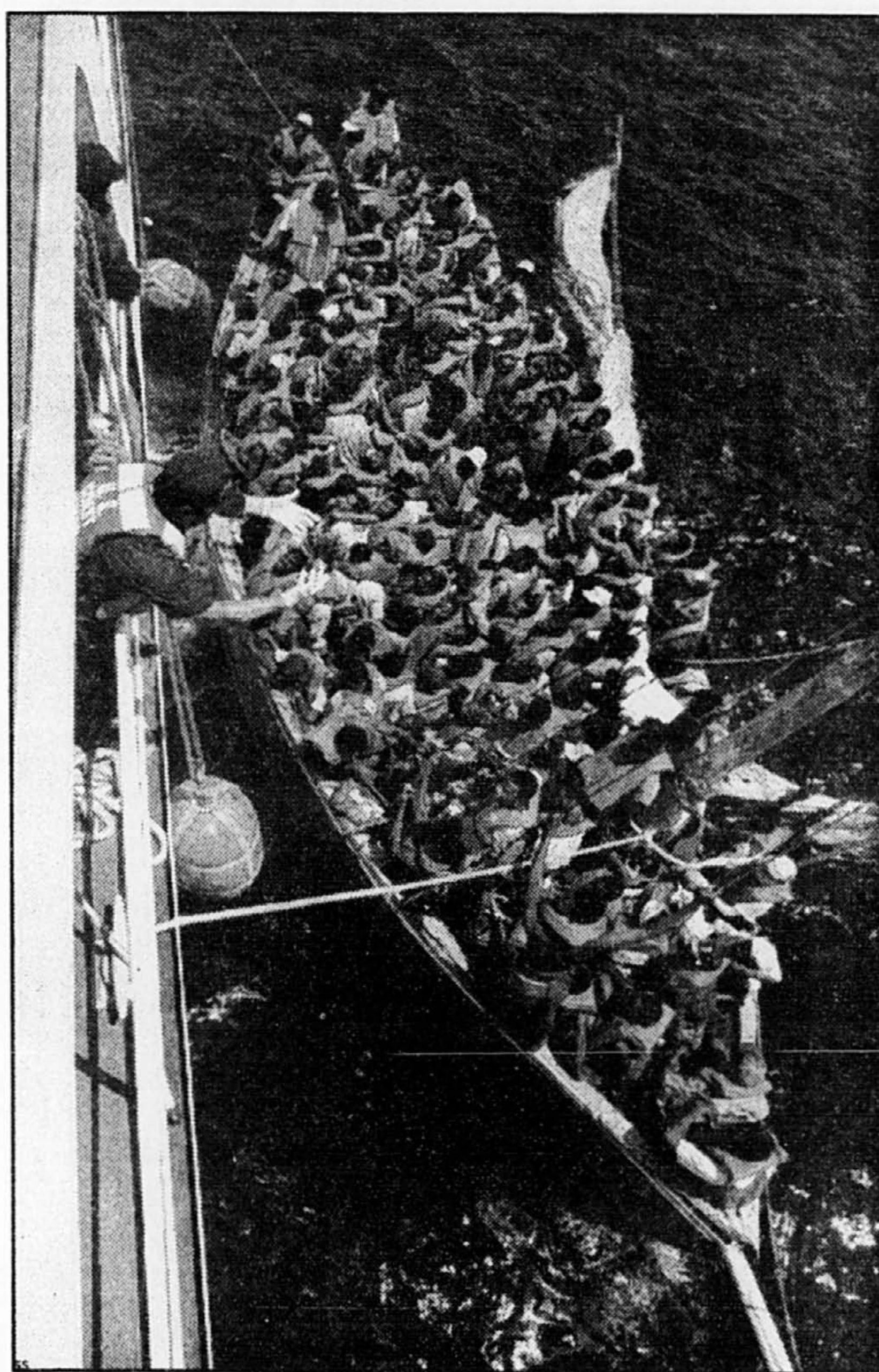
Cet incident survient au moment où les États-Unis tentent d'endiguer le flot de boat-people haïtiens fuyant un régime militaire brutal et une économie asphyxiée par un embargo de l'ONU visant à y restaurer la démocratie renversée en 1991.

Il coïncide aussi par ailleurs avec une montée de la tension autour de l'option d'intervention militaire retenue ouvertement par l'administration Clinton pour précipiter un dénouement de la crise haïtienne.

Ainsi, les États-Unis, aux prises avec 12 500 personnes fuyant Haïti en une douzaine de jours, décidaient mardi de rejeter les demandes d'asile politique des boat-people haïtiens, mais tout en dépechant vers ce pays, déjà soumis à un blocus naval, quatre autres navires de guerre, avec 2000 Marines, officiellement pour contribuer à une éventuelle évacuation de citoyens américains.

Hier, la mission civile internationale OEA-ONU, chargée de veiller au respect des droits de l'Homme en Haïti, annonçait à Port-au-Prince qu'elle suspendait ses activités afin d'éviter « un incident ou une provocation ».

Le « ministère des Affaires étrangères » du régime putschiste



Un membre d'équipage du garde-côte américain Hamilton, faites signaux à des dizaines d'Haïtiens en fuite, entassés sur un voilier.

avait adressé mardi une « note verbale » à la mission OEA-ONU lui reprochant de fonctionner « dans des conditions non définies et irrégulières » et la priant par conséquent de « surseoir à toute activité sur le territoire de la République d'Haïti ».

« Ce document reliait la position des autorités de facto selon laquelle la présence de la mission serait illégale », estime la mission dans un communiqué, ajoutant que des « consultations se dérou-

lent actuellement aux sièges de l'ONU et de l'OEA ». Du coup, Cuba et le Nicaragua se déclaraient hier opposés à une intervention militaire en Haïti.

À La Havane, le gouvernement cubain réaffirmait son appui au président constitutionnel Jean-Bertrand Aristide et au retour de la démocratie en Haïti, mais réitérait aussi son opposition à toute intervention militaire dans ce pays.

Cuba suit « de très près » le développement de la situation en Haïti et « rejette avec force tout blocus, toute contrainte, et en particulier l'utilisation de la force armée », a déclaré, lors d'une conférence de presse, le porte-parole du ministère des Relations extérieures, Miguel Alfonso.

Le porte-parole a estimé que l'utilisation de la force armée avait eu dans d'autres précédents, tel celui de la Somalie, des « résultats contreproductifs ».

A Managua, Samuel Insanally, de Guyane, président de la 48^e session de l'Assemblée générale, déclarait que cet organisme considérait « une intervention possible » en Haïti, mais seulement comme « ultime recours ».

Le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, Ernesto Leal, déclarait lors d'une conférence de presse que son gouvernement demeurait opposé à toute intervention militaire en Haïti et qu'il favorisait toujours l'accroissement des sanctions économiques pour hâter le retour du président Aristide à Port-au-Prince.

« Nous pensons que le régime militaire ne sera plus en place d'ici six mois », a déclaré hier l'émissaire américain pour Haïti, William Gray, lors d'une « tournée » des émissions matinales sur les chaînes américaines.

Gray a prévenu mardi que seuls ceux qui auront fait une demande d'asile auprès de l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince auront désormais une chance d'être acceptés aux États-Unis.

En visite hier à Riga, le président Bill Clinton a déclaré que cette nouvelle politique était « appropriée », dans la mesure où il s'agit de contenir la vague de réfugiés jusqu'à son retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide.

« Pour les gens en Haïti qui tentent d'échapper au régime de la terreur, c'est un pas en arrière », a toutefois estimé Michael Barnes, proche conseiller du président Aristide.

Ira Kurzban, un des avocats américains du président Aristide, a annoncé de son côté qu'il allait engager une procédure judiciaire contre la politique américaine, qui viole selon lui les règles internationales en matière de protection des réfugiés.

Arafat, Peres et Rabin discutent autonomie palestinienne à Paris

d'après AFP

PARIS

Une deuxième réunion regroupant le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, a commencé la nuit dernière à Paris pour discuter des prochaines étapes de l'autonomie palestinienne.

Ils se sont entourés de leurs plus proches collaborateurs et le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, devait rejoindre les deux délégations, a-t-on précisé de sources informées.

Ces entretiens, les premiers à ce niveau depuis la signature des accords de la Camp David, le 4 mai dernier, visent à relancer la mise en œuvre des prochaines étapes de l'autonomie palestinienne, dont la libération des détenus, l'orga-

nisation d'élections et le transfert accéléré des pouvoirs à l'Autorité palestinienne dans divers domaines (santé, tourisme, éducation, taxes et fiscalité).

Une première réunion d'une heure et demie avait eu lieu hier après-midi entre Arafat, Rabin et Peres juste après leur arrivée à Paris. La réunion avait été qualifiée de positive et fructueuse par Arafat.

Le prix Félix Houphouët-Boigny a été remis peu après à l'UNESCO, sous les applaudissements, aux trois dirigeants pour leur contribution en faveur de la paix.

Le prix, doté de 150000\$, a été remis aux trois hommes par le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, et par l'ancien secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, président du jury.

Arafat a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités, en contribuant rapidement à la reconstruction des infrastructures dans les territoires palestiniens.

Parlant à la tribune de l'UNESCO après la remise du prix, Arafat a mis l'accent sur la nécessité de préserver et de consolider la paix. « La pierre angulaire de cet édifice est l'appui total aux opérations d'aménagement et de reconstruction dans notre pays », a-t-il dit.

« Notre peuple, a-t-il ajouté, est déterminé à n'épargner aucun effort dans le processus de reconstruction de l'entité nationale. Mais, a-t-il souligné, cette entreprise ne peut être couronnée de succès sans que la communauté mondiale, les pays développés, les institutions financières interna-

tionales et les pays donateurs ne prennent leur responsabilité en fournissant l'aide rapide et suffisante pour la reconstruction et le réaménagement de l'infrastructure détruite par l'occupation. »

Recevant plus tôt successivement les trois hommes, le président François Mitterrand s'est montré soucieux que des difficultés économiques n'entravent le processus de paix au Proche-Orient.

« Il y a une chance historique de voir une paix se renforcer. Il serait dramatique que l'absence de moyens financiers le fasse capoter et empêche l'adhésion des populations » à l'autonomie palestinienne, a assuré Mitterrand, cité par un collaborateur.

Répondant à l'inquiétude d'Arafat quant à ses difficultés de

trésorerie pour payer les fonctionnaires et faire fonctionner les hôpitaux et les écoles, Mitterrand lui a promis d'intervenir au sein de l'Union européenne et au sein du G7, samedi et dimanche à Naples, afin que soient débloqués très vite des fonds pour les dépenses courantes.

Le comité d'orientation des négociations multilatérales de paix au Proche-Orient doit se réunir le 12 et 13 juillet à Tabarka, à 160 km au nord-ouest de Tunis, apprenait-on entre-temps de source officielle dans la capitale tunisienne.

Ce comité pilote les activités de cinq groupes de travail créés en janvier 1992 à Moscou dans le cadre du processus de paix lancé une année plus tôt à Madrid, dans le but de jeter les bases d'une co-

opération multiforme entre Israël et les pays arabes.

La réunion de Tunis devrait procéder à l'évaluation du volet multilatéral de ce processus et fixer les dates et lieux des prochaines réunions des groupes qui concernent le contrôle des armements, les réfugiés, le développement économique de la région, les ressources en eau et l'environnement, a-t-on appris.

Le comité d'orientation, dont la dernière réunion s'était tenue en décembre 1993 à Tokyo, se compose en principe de dix membres: les États-Unis et la Russie, co-parrains des négociations, un représentant de l'Union européenne, (UE), Japon, Canada, Arabie saoudite, Égypte, Israël, Jordanie et Tunisie.

Abiola inculpé de trahison et de félonie

d'après AFP
ABUJA

La Haute Cour fédérale d'Abuja a prolongé hier la détention de l'opposant Moshood Abiola jusqu'au 14 juillet, date à laquelle elle se prononcera sur la demande de libération sous caution déposée par ses défenseurs.

Abiola, un milliardaire musulman élu chef de l'État il y a un an, a été inculpé de « trahison et félonie » pour s'être déclaré président du Nigéria le 11 juin dernier à Lagos, et avoir ainsi tramé un complot pour renverser le régime militaire du général Sani Abacha par des « moyens anticonstitutionnels ».

Le président du Syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz naturel (NUPENG), Wariebi Agamene, révélait entre-temps que le secrétaire général du syndicat, Frank Kokori, avait été arrêté hier matin à Lagos par les forces de sécurité nigérianes.

« Des policiers armés et des agents des services de sécurité ont fait irruption dans sa résidence de Surulere, quartier populaire du centre de Lagos, et l'ont violemment battu », a dit Agamene.

« Ils ont tout cassé dans la maison et l'ont traîné dehors alors qu'il était pratiquement sans connaissance. Puis, ils l'ont mis dans une camionnette et emmené vers une destination inconnue », a-t-il ajouté.

Le président du NUPENG a réuni les dirigeants de l'organisation pour discuter des mesures à prendre. « Dès que nous aurons établi à quel endroit il a été emmené, nous donnerons l'assaut », a dit le président du NUPENG, ajoutant: « Nous allons maintenant durcir notre mouvement de grève afin qu'elle soit totale. »

Le NUPENG a déclenché lundi une grève illimitée visant à forcer le régime du général Abacha à céder le pouvoir à Moshood Abiola.

La fille de Moshood Abiola a lancé hier soir à Paris un appel à la communauté internationale pour la libération de son père et le respect du droit et de la constitution au Nigéria.

« Le fait que mon père ait été autorisé à comparaître devant la Haute Cour fédérale d'Abuja m'a donné l'espoir qu'il est encore vivant et en bonne santé », a déclaré Wura Abiola, 23 ans.



Sur la place de Mai, les ouvriers clament des slogans à l'encontre du président Menem qui est demeuré stoïque, affirmant que les manifestants n'obtiendraient rien de ce qu'ils réclament.

Les oppositions se mobilisent contre la présidence de Menem

d'après AFP
BUENOS AIRES

À l'issue de la première grande manifestation populaire hier, qui a rassemblé 50 000 personnes à Buenos Aires contre la politique économique libérale du président Carlos Menem, les partis et syndicats d'opposition ont appelé à une grève générale le 2 août en Argentine.

Des dizaines de milliers de personnes, en majorité des paysans et des ouvriers venant des provinces lointaines, se sont réunis hier soir aux sons des tambours sur la place de Mai, face au palais présidentiel, la Casa rosada.

Des syndicats d'opposition, comme le Congrès des travailleurs (CTA) et le Mouvement des travailleurs (MTA), ainsi que la quasi-totalité des partis politiques de l'extrême-droite à l'extrême-gauche ont appelé à se mobiliser.

Des associations d'agriculteurs, des syndicats d'étudiants et d'enseignants et des organisations de défense des retraités soutiennent également les revendications des manifestants.

Le centre de Buenos Aires était paralysé depuis hier matin. Les commerces, les écoles, les bureaux et les administrations sont restés fermés tandis que les auto-

rités, craignant des incidents, avaient mis en place un important dispositif de sécurité.

Quelque 20 000 policiers surveillaient la poussée des colonnes de manifestants provinciaux, et environ 40 000 membres des forces de sécurité étaient mobilisés sur l'ensemble du pays.

Les marcheurs ont écouté huit orateurs réclamant « la fin de la corruption » et le départ du ministre de l'Économie, Domingo Cavallo. « Le peuple a faim », a hurlé Hugo Moyano, un dirigeant du syndicat MTA (Mouvement des travailleurs argentins), tandis que, « au nom des autochtones et des paysans sans terre », un leader syndical demandait le départ des « traîtres au peuple ».

Parmi les dirigeants de la marche se trouvaient le syndicaliste Saul Ubaldini (ex-CGT péroniste), Victor de Gennaro de la CTA, et Hebe Bonafini, de l'organisation des « Mères de la place de mai ».

Le bouillant syndicaliste des fonctionnaires de Jujuy, Carlos perro Santillan, personnalité montante la plus connue, a acquis une récente célébrité pour ses luttes sociales dans sa province.

Les manifestants protestaient contre la montée de la pauvreté

et du chômage, et « l'abandon » des provinces les plus déshéritées par le pouvoir central. Pour eux, « l'Argentine à deux vitesses » laisse de côté plus de 30 p. cent de la population, en majorité dans les campagnes.

Le président Menem, 64 ans, néo-péroniste arrivé au pouvoir il y a cinq ans, a défié avec fermeté la grande manifestation en assurant que les opposants « n'obtiendront absolument rien ».

Venant des provinces les plus reculées de l'Argentine, des colonnes d'autobus sont arrivées dans la capitale durant la journée pour cette « marche fédérale », qui s'est déroulée sans incident, selon le ministre de l'Intérieur, Carlos Ruckauf.

Cette mobilisation des oppositions constitue un test important pour Menem, à moins de dix mois des prochaines présidentielles. Il a déclaré hier que cette marche n'avait « aucun sens ni objectif ». Le chef de l'État a affirmé que les manifestants se trompaient s'ils croyaient qu'il allait abandonner le pouvoir comme l'a fait l'ancien président radical Raoul Alfonsín en 1989.

« Ici on touche les salaires les plus élevés d'Amérique latine et plusieurs pays copient le modèle argentin », a-t-il ajouté.

YÉMEN Pourparlers-Aden

Nordistes et sudistes négociaient hier soir une reddition de la ville d'Aden, tombée partiellement aux mains des forces du Nord. Selon les milieux politiques du grand port de la mer Rouge, il s'agit de négociations parrainées par les États-Unis et visant à empêcher une nouvelle effusion de sang dans les quartiers aux mains des forces sudistes. Les dirigeants sudistes, ajoute-t-on, se verraient offrir la possibilité de quitter le pays ou de rester avec des garanties appropriées. Trois responsables, dont le ministre de l'Intérieur, Mohamed ali Ahmed, auraient quitté Aden par bateau pour Sanaa via Djibouti en vue de nouvelles discussions avec les dirigeants du Nord.

AFRIQUE DU SUD Fusillade

Onze personnes ont été tuées et onze blessées lors d'une fusillade hier soir à proximité de la cité noire de Kattelhong, en banlieue est de Johannesburg. Des hommes armés de pistolets de calibre 9 mm à bord d'une camionnette et d'autres munis de fusils d'assaut AK-47 qui se tenaient sur le bord de la route ont ouvert le feu sur une foule importante à un moment de trafic intense, a précisé un porte-parole de la police, le capitaine Wikus Weber. Des corps gisaient sur les lieux de l'attaque. Des débris de verre et des douilles jonchaient le sol. Un homme âgé était affaibli sur un siège d'un véhicule, ont précisé des témoins. Selon la police, l'attaque ferait partie d'une guerre que se livrent des firmes de taxis rivales.

GRANDE-BRETAGNE Blair-Labour

Tony Blair, candidat favori à la succession de John Smith à la tête du Parti travailliste, a promis hier à Londres de « se battre en faveur de l'Europe, tout en repensant la manière de la faire progresser ». Celui qui devrait devenir le 21 juillet le chef de l'opposition a affirmé que son pays ne pouvait pas se permettre « d'être pour toujours à moitié dans l'Europe et à moitié en dehors ». Il a ajouté que le gouvernement Major avait adopté « une mentalité minoritaire » avec pour résultat « une participation européenne sans influence ». Selon lui, le gouvernement Major « n'est pas assez courageux pour quitter l'Europe, et pas assez confiant pour la faire progresser ».

ALLEMAGNE Procès-racisme

Trois des meneurs présumés d'une chasse aux étrangers qui avait fait six blessés à Magdebourg (ex-RDA), le 12 mai, ont nié toute participation hier à l'ouverture de leur procès, marqué par des témoignages accablants. Les trois accusés, tous âgés de moins de 21 ans, comparaissent devant un tribunal pour mineurs pour atteinte à l'ordre public et violences aggravées. Mineurs, ils n'ont pu être filmés par la télévision que la tête recouverte d'un tissu noir. Un étudiant originaire de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, comparaisant comme témoin, a en revanche qualifié le plus jeune des accusés de « chef de bande,

toujours devant ». Un magistrat présent le jour des émeutes a identifié deux accusés comme des meneurs, qui poussaient les autres à l'attaque. C'était plus une opération préparée qu'une explosion spontanée, a-t-il dit. Un Turc a raconté qu'il avait été frappé à coups de pieds et de poings par plusieurs Allemands et qu'un policier l'avait empêché de se défendre.

RUSSIE Armes-Caucase

Les autorités policières russes ont saisi à bord d'un avion cargo 3000 pistolets Makarov devant être acheminés dans les républiques caucasiennes russes d'Ingouchie et d'Ossétie du nord, a indiqué hier l'agence Itar-Tass. La saisie a eu lieu le 22 juin, mais la nouvelle n'a été diffusée qu'hier. Une administration provisoire et l'état d'urgence ont été décrétés en Ossétie du Nord et en Ingouchie après de violents affrontements entre Ossètes orthodoxes et Ingouches musulmans qui avaient fait fin 1992 plus de 300 morts et des dizaines de milliers de réfugiés. Les armes ont été saisies à l'aéroport d'Astrakhan (sud-est de la Russie), après que les services de contre-espionnage russe eurent détourné sur cette ville un Antonov-12 qui devait transporter vers le Caucase depuis Ijevsk (centre de la Russie) des armes présentées comme sportives, selon les documents les accompagnant.

ALGÉRIE RPN-assassinat

Un membre du Rassemblement patriotique national (RPN), Brahim Benaziza, a été assassiné mardi soir de plusieurs balles par des inconnus, à Annaba, rapporte le quotidien Le Soir. Membre du Comité exécutif local du RPN, Benaziza était attablé avec des amis sur la terrasse d'un café lorsque des hommes, dont le nombre n'a pas été précisé, ont tiré sur lui plusieurs balles avant de s'enfuir. Le RPN a été créé par le président Mohamed Boudiaf, assassiné le 29 juin 1992 à Annaba. Des membres du Rassemblement, divisé depuis la mort de Boudiaf, continuent à militer sous sa devise « l'Algérie avant tout ».

BANGLADESH Nasreen-Norvège

Le porte-parole du ministère norvégien des Affaires étrangères a démenti hier que l'écrivain bangladaise Taslima Nasreen, accusée de blasphème dans son pays, ait trouvé refuge à l'ambassade de Norvège à Dhaka. Un groupe d'extrême-droite bangladaise, Jatiya Jubo Command, a menacé la Norvège de « sérieuses conséquences » si ce pays aidait l'écrivain à fuir le Bangladesh, où elle se cache depuis plus d'un mois, a écrit un journal pro-islamiste de Dhaka. La police du Bangladesh a renforcé la surveillance autour des ambassades occidentales à Dacca. Le chargé d'affaires norvégien à New Delhi, Oddvar Laegreid, a eu des entretiens ces derniers jours avec les autorités bangladaises. Il a dit « espérer que Mme Nasreen sera autorisée à participer » à un symposium d'auteurs sur la liberté d'expression, qui se tiendra du 21 au 23 septembre à Stavanger (Norvège).

318i
÷36
299\$*
PAR MOIS



DÈS CET ÉTÉ, ROULEZ EN BMW POUR AUSSI PEU QUE 299\$* PAR MOIS.

Jamais le plaisir de conduire une BMW n'aura été aussi abordable. Vous avez bien calculé ! Jusqu'au 31 août, vos concessionnaires BMW vous proposent leur modèle 318i/4 portes pour aussi peu que 299\$* par mois, pour une période de 36 mois. Hâtez-vous ! L'été est court, l'offre 318 aussi. Passez vite voir l'un de vos concessionnaires BMW et passez un été BMW.



Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive Sud 445-4555
Montréal 875-4415

Offre de location pour la BMW 318i 1994 faite par l'entremise des services financiers BMW sur l'approbation du crédit. Prix de location basé sur un exemple de 6 000\$ ou l'équivalent en échange et un terme de 36 mois avec option rachat. Taxes, transport, préparation, immatriculation, enregistrement et assurances en sus. Un dépôt de garantie de 1 mois de location sera exigé. Des frais de 12¢ le km seront exigés après 2 000 km par mois. Les prix peuvent changer. Offre à 299\$ par mois limitée aux modèles 318i/4 portes de base en stock seulement. Aussi, offre sur modèles 318i/4 portes avec option ensemble 1 à partir de 333\$ par mois. Pour de plus amples renseignements, passez voir un de vos concessionnaires BMW du Grand Montréal.



EuroVan
de camping
ESSENCE
OU DIESEL

Rabais jusqu'à 3 000\$

211-4874-828
AUTOMOBILES LAFONTAINE
343-3420 (SORTIE 45, AUTOROUTE 15)



FIN DE BAIL
VENTE

30% À 70%
DE RÉDUCTION

MODE EUROPÉENNE
POUR HOMME

- Habits et vestons italiens
- Pantalons
- Chemises sport
- Etc.

CHEMISES
2 POUR 1
HABILÉES OU SPORT

OUVERT
DIMANCHE
12 À 17 H

ALLEGRI pour Hommes

5107, av. du Parc 274-4184 (Anciennement L'AVENTURE pour hommes)



A V A N T



A P R È S

La prochaine fois que vous verrez une offre de téléphone cellulaire qui semble trop belle pour être vraie, demandez si le téléphone vous appartient!

49,95 \$

En plus, obtenez un tarif de 55 ¢ la minute ainsi que six mois de Week-ends illimités gratuits.



Avec Bell Mobilité, votre téléphone cellulaire vous appartient pour seulement 49,95 \$!* C'est la meilleure offre possible! Contrairement à certaines offres incroyablement abordables qui vous obligent à retourner le téléphone.

Profitez également du Forfait Bronze pour aussi peu que 19,95 \$ par mois, comprenant six mois de Week-ends illimités gratuits ainsi qu'un tarif de 55 ¢ la minute. Vous pourrez ainsi économiser des centaines de dollars en comparaison aux autres tarifs de 95 ¢ la minute.

Vous recevrez chaque mois un relevé qui vous permet de savoir exactement ce que vous payez.

De plus, votre agent Bell Mobilité paiera même les frais d'activation de 60 \$!

Notre offre vous réserve seulement des bonnes surprises et de plus, vous gardez le téléphone!

Si vous voulez la sécurité et la commodité d'un téléphone cellulaire, pourquoi vous contenter de le louer quand vous pouvez l'acheter?

Bell Mobilité

Enfin libre

Appelez le 1 800 267-0123 ou votre agent le plus près.



* Cette offre est valide, pour tout nouvel abonné au Forfait Bronze à la signature d'un contrat d'un an ou de trois ans. Frais annuels d'accès au réseau et taxes applicables en sus. Les frais d'interurbain, les frais d'abonnés itinérants et les options additionnels ne sont pas inclus. Ne peut être jumelée avec une autre offre. Sous réserve de l'approbation de crédit. Air Miles® International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire® inc. usager inscrit. Offre valide jusqu'au 13 août 1994.



CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rocheport Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel ltée
Tél.: (514) 735-3000

Centre du Téléphone Mobile
Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile
Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

Radio Communication
Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-5757

Ville Lemoyne
Slimtel
Tél.: (514) 923-0227

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

La France déclare la guerre aux odeurs

FREDERIC NIEL de Reuter PARIS

Le métro parisien et de plus en plus d'usines et de lieux publics en France pourraient changer d'odeur pour améliorer le confort et ouvrir un nouveau front dans la bataille contre le stress.

Dans le métro, «des équipes de renifleurs vont dresser une cartographie des odeurs selon divers paramètres comme la fréquence, les heures, le type de matériel roulant, la ventilation», a expliqué récemment Marie-Line Perrin, chef du laboratoire d'olfactométrie de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, organe du Commissariat à l'Énergie atomique.

Si le métro recèle bien sûr des odeurs corporelles et d'autres provenant des frottements mécaniques, 70 p. cent d'entre elles viennent d'une source insoupçonnée du public: le béton.

Des bactéries anaérobies y décomposent les minéraux qui y sont contenus, dégageant des composés soufrés, explique Jean-Paul Mercier, directeur des ventes d'une société spécialisée dans la lutte contre les odeurs indésirables.

Pour cela, les spécialistes peuvent masquer l'odeur en adjoignant à l'air ambiant des substances qui altèrent son identification par le cerveau. Autre technique: une odeur artificielle agréable assure les nerfs olfactifs, qui en oublient de remarquer la mauvaise odeur.

Mercier, dont le siège est à Grasse, «capitale» du parfum, a employé ces techniques à Étampes, en banlieue parisienne. Les carcasses animales y dégagent une puanteur telle qu'elle peut déstabiliser psychologiquement les ouvriers, estime-t-il.

La société de Jean-Paul Mercier, dont le siège est à Grasse, «capitale» du parfum, a employé ces techniques à Étampes, en banlieue parisienne. Les carcasses animales y dégagent une puanteur telle qu'elle peut déstabiliser psychologiquement les ouvriers, estime-t-il.

«On entre dans l'ère de la communication olfactive», affirme Jean-Paul Mercier. «On crée des ambiances olfactives pour réduire le stress, améliorer le confort des travailleurs. C'est un créneau en plein développement. Tout comme l'on diffuse une musique d'ambiance au moment du décollage dans les avions, pour ôter le stress que l'on éprouve dans cet environnement concentrationnaire, Air Inter a commencé à diffuser un parfum frais et doux, spécialement conçu par nous, sur certains vols», dit-il.

Selon lui, certaines entreprises japonaises utilisent cette technique dans des bureaux, faisant coïncider tel parfum à tel moment de la journée pour stimuler le personnel.

Même si cette technique opère souvent au niveau subliminal, il affirme qu'il n'est pas question de manipuler les gens à leur insu. On peut donner faim à quelqu'un mais pas le forcer à acheter tel ou tel produit, soulignent d'autres experts.

«Tout au plus peut-on «débannaliser» un produit en lui donnant une identité olfactive, explique encore Jean-Paul Mercier.

La plupart des acteurs de ce secteur se contentent de lutter contre les mauvaises odeurs, notamment industrielles. «Ce marché représente en France environ 60 millions de dollars, pour 150 entreprises. Il connaît un taux de croissance annuel à deux chiffres», note un spécialiste, Yannick Loaisne.

Le nez irremplaçable Le laboratoire de Marie-Line Perrin a mené, notamment, une étude sur les nuisances des mauvaises odeurs, à partir de 1991.

Pendant un an, 400 volontaires habitant autour des zones industrielles situées entre Le Havre et Port Jérôme sont sortis de chez eux deux fois par semaine à la même heure pour renifler l'air ambiant. Ils ont écrit sur un carton-réponse s'ils sentaient quelque chose et si l'odeur était gênante ou pas.

Couplées avec les données météo (le sens du vent), ces réponses ont permis de repérer les usines responsables des effluves polluants à l'atmosphère.

Des spécialistes ont ensuite prélevé des échantillons d'air dans les différentes parties de ces usines pour déterminer avec plus de précision les sources d'odeurs gênantes.

Dans cette région équipée de nombreux capteurs, mesurant les taux de dioxyde de soufre, d'hydrocarbure, de plomb, etc, pourquoi avoir eu recours à des «nez» humains?

Par ailleurs, un accident causé par le conducteur d'une «voiture de démolition» a coûté la vie à une fillette de six ans lundi soir en Beauce.

Cindy Roy et son cousin Kinny jouaient devant la maison de ce dernier, dans le rang huit, quand ils ont été renversés par une voiture conduite par Yvan Grondin, 29 ans, de Saint-Ephrem également.

Le jeune homme, qui faisait un essai de sa voiture, aurait perdu le contrôle en voulant éviter un chien.

La petite Cindy a été transportée à l'hôpital de St-Étienne-de-Québec. Son décès n'a été constaté qu'hier matin.

Quant à son cousin, il a subi une fracture à une jambe.

INDEX DES DÉCÈS

- LECOURS (Eugène) Laval
LESCARBEAU (Camille) Montréal
MERETTE (Simonne Brisson) Laval
NANTEL (Raymond) Montréal
NANTEL MICHAUD (Alcède) McMasterville
OUELLETTE (Lucille) Ottawa
PIGEON-GAUTHIER (Evo) Montréal-Est
PRUD'HOMME (Thérèse) St-Jean-sur-Richelieu
RACIOT (Cécile) née de Guire Montréal
RUSSELL TAILLON (Michèle) Ste-Agathe
SAURO (Félix) Montréal
SAVAGE (Oscar) Haut-Richelieu

ALLARD (CLOUATRE) Adrienne Emma A Montréal, le 6 juillet 1994, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Adrienne Emma Clouâtre, épouse de feu Polidor Allard. Elle laisse dans le deuil ses enfants Eva, feu Victor, René (Rejeanne Levesque), ses petits-enfants Denis et Yves et conjointes, ses arrière-petits-enfants Martin, Mario, Isabelle, et son arrière-arrière-petit-fils Francis, sa sœur Aurone Clouâtre, de Granby, ainsi que de nombreux, nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire Inc. 3234 rue Bellechasse pour se rendre à l'église St-Albert Le Grand (Orléans et Mont-Royal), où le service sera célébré à 14 h, et de là au crématorium Alfred Dallaire Rive-Sud. Des dons au Fonds de recherche Alzheimer, à la Société canadienne du cancer et à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: jeudi 7 juillet de 14 à 22 h, vendredi 8 juillet de 11 à 14 h.

BACHAND (Charles-André) A Montréal, le 6 juillet 1994, à l'âge de 75 ans, est décédé Charles-André Bachand C.G.A., époux de feu Stella Cyr. Il laisse son fils Charles-Alain (Margo Proulx), sa fille Chantal (Pierre-Paul Poirin); ses petits-enfants Jean-Yves, Richard et Martin; Claire, ses frères Jean et Jacques; beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Selon ses volontés une réunion de prière aura lieu vendredi le 8 juillet à 14 h au Complexe funéraire Magnus Poirier Inc 7388 Vial St-Léonard suivie de la crémation. S.V.P. pas de fleurs des dons à la Fondation des maladies du diabète seraient appréciés.

BROSSEAU (Elgie) née Richmond A l'hôpital Charles LeMoine, mardi le 5 juillet 1994, est décédée à l'âge de 84 ans, De St-Lambert. Épouse de feu Roland Brosseau, sœur bien-aimée de Betty Wright, Daphné (Don Askey), Irwin Richmond (Evelyn) et Glenn (Jackie), lui survivent également plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons Collins Clarke MacGillivray, White 307 Riverside Drive coin Argyle, St-Lambert jeudi de 19 à 21 h et vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Funérailles en la chapelle samedi le 9 juillet à 14 h.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. F.M.

Maison Provinciale Des Frères Maristes 14 Bord-de-l'eau Iberville Le mercredi 6 juillet, à compter 13 h. Les funérailles seront célébrées le jeudi 7 juillet à 14 h, en la chapelle de la paroisse Provinciale. Inhumation dans le cimetière de la communauté.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.

DEMERIS (Jean-Paul) A l'hôpital Notre-Dame, le 6 juillet 1994, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean-Paul Demers. Il laisse dans le deuil sa conjointe Denise Desbiens, ses enfants Pierre (Pauline Beaudry), et Diane (René Lavoie), sa petite-fille Stéphanie, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Exposé au Complexe funéraire Charles E. Raciote Inc 765 Notre-Dame Repentigny Les funérailles auront lieu samedi le 9 juillet à 10 h en l'église du Précieux Sang et de la au cimetière de la Repose St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi de 19 à 22 h et vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi ouvert à compter de 8h30.

DORÉ (Jean) A Montréal, le 5 juillet 1994, à l'âge de 79 ans, est décédé Jean Doré, époux de feu Gisele Goulet. Il laisse dans le deuil ses fils: Jean Jr, Marc, Gilles, Daniel, Denis et leurs conjointes; ses petits-enfants, parents et amis. Exposé au Complexe funéraire La Maison Darche 505 Curé Poirier Longueuil Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 8 juillet à 10 h 30, en la chapelle de la Résidence et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de sépulture. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à compter de 9 heures.

DUPUIS BEAUDOIN (Germaine) A Montréal, le 5 juillet 1994, à l'âge de 93 ans, est décédée Germaine Beaudoin, épouse de feu René Dupuis. Elle laisse ses sœurs: Rolande Beaudoin, Gerorgette Champagne; ses belles-sœurs Liliane Decelles, Rolande André, Lucienne Lévesque, Gladys Beaudoin, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposé au complexe funéraire Magnus Poirier Inc 7388 Vial St-Léonard Une réunion de prières aura lieu en la chapelle vendredi le 8 juillet à 20h suivie de la crémation. Heures de visites: vendredi de 17 à 20 h.

DUROCHER JODOIN (Marielle) A Dorval, le 4 juillet 1994, à l'âge de 76 ans, est décédée Marielle Jodoin, épouse de Claude Durocher, mère de Louise (Russ Alexander), sœur de Simone Smith, Denise (Léo L. Proulx) et de feu Roger (Violette). Elle laisse également plusieurs nièces et neveux. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 6 juillet. Des dons à la Société de Recherche sur le cancer Inc., seraient appréciés. Direction: Lakeshore Cardinal

NECROLOGIE PIGEON-GAUTHIER (Evo) A Montréal-Est, le 5 juillet 1994, à l'âge de 94 ans et 7 mois, est décédée Mme Eva Gauthier, épouse de feu Arsène Pigeon. Elle laisse dans le deuil son fils Maître Robert Pigeon (Suzanne Tremblay) et sa fille Denise Pigeon (Guy Carreau), ses petits-enfants Sylvie, Michel, Gilbert, Martine, Nathalie et François, et six arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire Inc. 11 813, Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 14 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à partir de midi.

NEUVAINÉ À STE-CLAIRE Réécitez pendant 9 jours, 9 le vous salue Marie devant une bougie allumée, présentez 2 demandes qui vous semblent impossibles à être exaucées. Le 9e jour, laissez brûler la 9ième bougie entièrement et faite publier ce message. Vous obtiendrez ce que vous voulez. M.C.E.

M. RAYMOND MILOT Paisiblement, à son domicile le 3 juillet 1994, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Raymond Milot, Président de Téléphone Germaine Inc., époux de Germaine Le Ny. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Candy Fitzmorris), Gilles (Manon Laliberté), Claude (Jane Hooker); 6 petits-enfants: Marie-Louise, Philippe, David, Martin, Léa et Patrick, ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé au Complexe funéraire Urgel Bourgie Limitée 3955 Côte de Lisette (angle Ste-Croix) ville St-Laurent Les funérailles auront lieu samedi le 9 juillet à 11 h en l'église St-Joseph de ville Mont-Royal, 10260 boul. Laird, ville Mont-Royal. Exposé au cimetière de la Fondation de l'hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec G1V 4G5. Pour renseignements: 418-871-2372

NEUVAINÉ À STE-CLAIRE Réécitez pendant 9 jours, 9 le vous salue Marie devant une bougie allumée, présentez 2 demandes qui vous semblent impossibles à être exaucées. Le 9e jour, laissez brûler la 9ième bougie entièrement et faite publier ce message. Vous obtiendrez ce que vous voulez. M.C.E.

LESCARBEAU (Camille) A Montréal, le 5 juillet 1994, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Camille Lescaubeau, époux de feu Suzanne Pontbriand. Il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre, Ninon, Lucie, Robert, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses neveux, parents et amis. A sa demande, il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances vendredi le 8 juillet à compter de midi. Les funérailles auront lieu à l'église St-André Apôtre (10 530 Waverley), où le service sera célébré à 11 h, et de là au crématorium Alfred Dallaire Laval Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

MERETTE (Simonne Brisson) A Laval, le 4 juillet 1994, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Simonne Brisson. Elle était l'épouse de feu Gérard Merette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Maurice (Ginette Forges), Yolande (Pierre Gauthier), Gisèle (René Broillette), Rachel (Pierre Germain), Françoise (Pierre Allard), Jean, Diane (Gaëtan Germain), Donat (Diane Grondin), ses petits-enfants: Michèle, Martine, Nadine, Pierre, Jean, Mélanie, Jordan, Charline, Simon, Geneviève et Martine; ses arrière-petits-enfants: Andréanne, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au complexe funéraire: Alfred Dallaire Inc 2159 boul. St-Martin est Duvernay, Laval Les funérailles auront lieu vendredi le 8 juillet à 11 h en l'église St-Yves, 2975 Avenue Saguenay à Laval. Retour au crématorium Dallaire. Au lieu de fleurs des dons à la Société Alzheimer de Montréal seraient appréciés. Heures de visites: jeudi le 7 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi le 8 juillet de 9h.

GUIMONT PLANTE (Ubaldine) A l'hôpital Laval, le 6 juillet 1994, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Ubaldine Plante, épouse de monsieur Roméo Guimont. Elle demeurait à Ste-Foy, native de Ste-Ange de Mercet. Selon ses volontés, elle a été confiée au Parc Commémoratif: La Souvenance 301, rang Ste-Anne Quartier Laurentien Ste-Foy Le service religieux sera célébré samedi le 9 juillet 1994 à 14 heures, en l'église St-Benoit Abbé et de la au Parc Commémoratif. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Normand (Lise Duguay), Chantal (Jacques Thibault), So-lange (André érvais), Alain (Francis Gagnon), Johanne (Rosario Bastien), feu Roma (Carole Napert), feu Rena (Julie Thomassin), feu Serge, ainsi que ses 21 petits-enfants: Annie, Maxime (Normand), Isabelle, Agathe, Chloé, Raphaël (Chantal), Marie-Karine, Myrriam, Simon-Gabriel (Solange), Charles-Guillaume, Christine, Louis (Alain), Alexandra, Andréanne, Maude, Marjorie, Camille, Héloïse (Johanne), Geneviève (feu Roma), Francis, Samuel (Reno); ses frères et sœur, beau-frère, belles-sœurs, arrière-petits-enfants (Michel Walcourt), Bernard Plante (Rita Parent), Conrad Plante (Fernande Thibault), Adéodat Rouleau (feu Alexandra Plante), Rita Vignola (feu Montcalm Plante), Charles-Ubald Plante (Carmen St-Pierre), feu Béatrice Guimont (feu Paul Rodrigue), Odile Guimont (Bernard Brosseau), Réginald Guimont (Carmen Lemay), Jeanne-Mance Guimont (René Rosa), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation de l'hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec G1V 4G5. Pour renseignements: 418-871-2372

NANTEL (Michaud) A l'hôpital de la Lachine, le 5 juillet 1994, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Pierre Nantel, née Aldeia Michaud, mère de Robert (Thérèse Vallières), Anita (Robert Roy), Raymond (Gemma Dumont), Pauline, Germaine (Oriol Toppe), feu Jean-Paul, Flora (Jean Perreault), André (Gilberte Dessureault), Jacques, Maurice (feu Manon Lamoureux), Pierre, feu Rachel, Michel (Linda Paquin), Thérèse (Yves Miljour), Colette (Stéphane Chouinard) et Ginette. Elle laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé jeudi le 7 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au salon funéraire Maurice Demers Inc 231 boul. Laurier Beletel Les funérailles auront lieu vendredi le 8 juillet à 11 h en l'église Sacré-Coeur de McMasterville suivi de l'inhumation au cimetière du même endroit.

OUELLETTE (Lucille) née Reny Est décédée à Ottawa, le mardi 5 juillet 1994, à l'âge de 77 ans. Elle était la fille de feu Isidore Reny et de feu Anna Larocque. Outre son époux, elle laisse ses enfants Paul (Marie-Josée), André (Gilberte Dessureault), Jacques, Maurice (feu Manon Lamoureux), Pierre, feu Rachel, Michel (Linda Paquin), Thérèse (Yves Miljour), Colette (Stéphane Chouinard) et Ginette. Elle laisse également plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé jeudi le 7 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au salon funéraire Maurice Demers Inc 231 boul. Laurier Beletel Les funérailles auront lieu vendredi le 8 juillet à 11 h en l'église Sacré-Coeur de McMasterville suivi de l'inhumation au cimetière du même endroit.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.C.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.F.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.B.

PRUD'HOMME (Thérèse) A St-Jean-sur-Richelieu, le 6 juillet 1994, est décédée Mme veuve Rodolphe Prud'Homme, 75 ans, née dame Thérèse Pansuade. Elle laisse ses enfants: Serge (Yolande Dufour), Suzanne (Marcel Germain), Lucille (Yvan Guilbault), Monique (François Rouiller), Christiane (André Delage), Guylaine (François Allard), ses petits-enfants; ses frères et sœurs: René (Olivier), Angèle (Marcel), Alphonse (Rose-Emma), Alfred, Sr Jeanne; beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé de 14 à 16 h et de 19 à 22 h au Centre funéraire Oligny Desrochers 110 St-Georges St-Jean-sur-Richelieu Yvan Desrochers prés. Aimé Vezoué, dir. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 juillet à 14 h en l'église St-Lucien. Inhumation St-Jean-sur-Richelieu.

RACIOT (Cécile) née de Guire A Montréal, le 5 juillet 1994, à l'âge de 87 ans, est décédée Cécile Raciot, née De Guire, épouse de feu Jean-Paul Raciot. Elle laisse ses enfants: Yves (Gaëtan Beau-champ), Nicole, ses petits-enfants Eric et Nadine, son frère Charles (Yolande Noisette), ses sœurs Juliette et Madeleine, ainsi que son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Il dépouille sera exposé jeudi au 10 526 St-Laurent, Mt. Les heures de visites seront de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à compter de midi. Les funérailles auront lieu vendredi 8 juillet en l'église St-André Apôtre, angle Waverley et Prieur, à 14 h, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation de l'hôpital Sacré-Coeur, section cardiologie, seraient appréciés. direction Magnus Poirier Inc.

RUSSELL TAILLON (Michèle) A Ste-Agathe, le 5 juillet 1994, à l'âge de 42 ans, est décédée Michèle Taillon, épouse de Normand Russell. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Stéphanie; ses parents Dr Gérard R. Taillon et Pierrette L'Espérance; ses frères et sœurs: Yves (Lucie Brière), Luc, Dr Gilles (Dr Guylaine Charron), Louise, Marie (Jean-Yves Tessier); ses beaux-parents: Andy Russell et Simone Fournelle; ses neveux et nièces. Exposé à la Maison funéraire Trudel inc 400, Labelle St-Jérôme Les funérailles auront lieu vendredi le 8 juillet à 11 h en la Cathédrale de St-Jérôme et de là au cimetière de St-Jérôme. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi salon ouvert de 9 heures.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.B.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. M.L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.F.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.B.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.B.

SAURO (Félix) A Montréal, le 5 juillet 1994, à l'âge de 80 ans, est décédé Félix Sauro, époux de Elmira Normandin. Fils de feu Giuseppe Sauro et de feu Pasquale Parente. Il laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Dr Ronald Saint Denis), Robert (Diane Fauvel), Jacqueline et Gilles; ainsi que ses petits-enfants: Danyk, Caroline, Simon et Marc-André, ses neveux, nièces, parents et amis. Exposé au Complexe funéraire J.A. Guilbault Inc 5357 boul. St-Michel Montréal Les funérailles auront lieu vendredi le 8 juillet à 11 h en l'église St-Esprit et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22h, vendredi de 9h.

SAVAGE (Oscar) A l'hôpital du Haut-Richelieu, le 5 juillet 1994, à l'âge de 84 ans, est décédé Monsieur Oscar Savage, époux de Germaine Fortin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: sœur Angèle (Présentation de Marie), Denis (Rolande Giesla), Roland (Jocelyne Blanchette), Réjean (Lysne Dionne), Fernand (Michel Monty), Paul (Gilles Brunet), ses 10 petits-enfants, ses 2 frères et 3 sœurs, ses 6 beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Exposé au Complexe funéraire Lesieur & Frères Ltée 95, boul. St-Luc St-Luc A compter de 14 h, le vendredi 8 juillet 1994. Les funérailles auront lieu le samedi 9 juillet 1994 à 11 h en l'église St-Paul-le-aux-Noix, suivies de l'inhumation au cimetière paroissiale. Heures d'ouverture: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22h, samedi à compter de 9h.

TREMBLAY (Léon) A Montréal, le 5 juillet 1994, est décédé M. Léon Tremblay. Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse Dussault; ses enfants: André (Lucette St-Pierre), Francine (Jean-Jacques Ferrurier), Robert et Colette (Jean-Pierre Bissonnette), ainsi que ses petits-enfants: Nadine, Julie, France et Mathieu. M. Tremblay ne sera pas exposé. Le service aura lieu le vendredi 8 juillet à 14h30, en l'église St-Jacques de Clarenceville. La famille recevra les témoignages de sympathie à l'arrière de l'église, à compter de 13h30. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de l'Hotel-Deu de Montréal.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.B.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. M.L.L.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.F.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.B.

MERCI MON DIEU Dites 9 fois le vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, le premier concernant l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.A.B.

La France déclare la guerre aux odeurs

Le métro parisien et de plus en plus d'usines et de lieux publics en France pourraient changer d'odeur pour améliorer le confort et ouvrir un nouveau front dans la bataille contre le stress.

Dans le métro, «des équipes de renifleurs vont dresser une cartographie des odeurs selon divers paramètres comme la fréquence, les heures, le type de matériel roulant, la ventilation», a expliqué récemment Marie-Line Perrin, chef du laboratoire d'olfactométrie de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, organe du Commissariat à l'Énergie atomique.

Si le métro recèle bien sûr des odeurs corporelles et d'autres provenant des frottements mécaniques, 70 p. cent d'entre elles viennent d'une source insoupçonnée du public: le béton.

Des bactéries anaérobies y décomposent les minéraux qui y sont contenus, dégageant des composés soufrés, explique Jean-Paul Mercier, directeur des ventes d'une société spécialisée dans la lutte contre les odeurs indésirables.

Pour cela, les spécialistes peuvent masquer l'odeur en adjoignant à l'air ambiant des substances qui altèrent son identification par le cerveau. Autre technique: une odeur artificielle agréable assure les nerfs olfactifs, qui en oublient de remarquer la mauvaise odeur.

Mercier, dont le siège est à Grasse, «capitale» du parfum, a employé ces techniques à Étampes, en banlieue parisienne. Les carcasses animales y dégagent une puanteur telle qu'elle peut déstabiliser psychologiquement les ouvriers, estime-t-il.

La société de Jean-Paul Mercier, dont le siège est à Grasse, «capitale» du parfum, a employé ces techniques à Étampes, en banlieue parisienne. Les carcasses animales y dégagent une puanteur telle qu'elle peut déstabiliser psychologiquement les ouvriers, estime-t-il.

«On entre dans l'ère de la communication olfactive», affirme Jean-Paul Mercier. «On crée des ambiances olfactives pour réduire le stress, améliorer le confort des travailleurs. C'est un créneau en plein développement. Tout comme l'on diffuse une musique d'ambiance au moment du décollage dans les avions, pour ôter le stress que l'on éprouve dans cet environnement concentrationnaire, Air Inter a commencé à diffuser un parfum frais et doux, spécialement conçu par nous, sur certains vols», dit-il.

Selon lui, certaines entreprises japonaises utilisent cette technique dans des bureaux, faisant coïncider tel parfum à tel moment de la journée pour stimuler le personnel.

Même si cette technique opère souvent au niveau subliminal, il affirme qu'il n'est pas question de manipuler les gens à leur insu. On peut donner faim à quelqu'un mais pas le forcer à acheter tel ou tel produit, soulignent d'autres experts.

«Tout au plus peut-on «débannaliser» un produit en lui donnant une identité olfactive, explique encore Jean-Paul Mercier.

La plupart des acteurs de ce secteur se contentent de lutter contre les mauvaises odeurs, notamment industrielles. «Ce marché représente en France environ 60 millions de dollars, pour 150 entreprises. Il connaît un taux de croissance annuel à deux chiffres», note un spécialiste, Yannick Loaisne.

Le nez irremplaçable Le laboratoire de Marie-Line Perrin a mené, notamment, une étude sur les nuisances des mauvaises odeurs, à partir de 1991.

Pendant un an, 400 volontaires habitant autour des zones industrielles situées entre Le Havre et Port Jérôme sont sortis de chez eux deux fois par semaine à la même heure pour renifler l'air ambiant. Ils ont écrit sur un carton-réponse s'ils sentaient quelque chose et si l'odeur était gênante ou pas.

Couplées avec les données météo (le sens du vent), ces réponses ont permis de repérer les usines responsables des effluves polluants à l'atmosphère.

Des spécialistes ont ensuite prélevé des échantillons d'air dans les différentes parties de ces usines pour déterminer avec plus de précision les sources d'odeurs gênantes.

Dans cette région équipée de nombreux capteurs, mesurant les taux de dioxyde de soufre, d'hydrocarbure, de plomb, etc, pourquoi avoir eu recours à des «nez» humains?

Par ailleurs, un accident causé par le conducteur d'une «voiture de démolition» a coûté la vie à une fillette de six ans lundi soir en Beauce.

Cindy Roy et son cousin Kinny jouaient devant la maison de ce dernier, dans le rang huit, quand ils ont été renversés par une voiture conduite par Yvan Grondin, 29 ans, de Saint-Ephrem également.

Le jeune homme, qui faisait un essai de sa voiture, aurait perdu le contrôle en voulant éviter un chien.

La petite Cindy a été transportée à l'hôpital de St-Étienne-de-Québec. Son décès n'a été constaté qu'hier matin.

Quant à son cousin, il a subi une fracture à une jambe.

Les allergies au latex se multiplient

Presse Canadienne OTTAWA

Les cas d'allergie au latex se multiplient depuis cinq ans, selon des spécialistes. Allergie au condom, mais aussi aux gants en latex employés par les médecins.

«C'est en augmentation, pas de doute», dit un spécialiste des allergies à l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, le Dr Zave Chad.

Il n'existerait à ce jour aucune statistique sur le nombre de cas déclarés, mais plusieurs études publiées depuis cinq ans par des médecins d'Europe et d'Amérique

Le Monde

Un prince admet les massacres japonais en Chine

d'après Reuter et AFP
TOKYO

Le prince Mikasa, frère du défunt empereur Hirohito et oncle de l'actuel empereur Akihito, révèle dans une interview publiée hier que les autorités militaires du Japon ont détruit les copies d'un discours qu'il a prononcé en 1944 pour dénoncer les atrocités japonaises en Chine.

Le prince, aujourd'hui âgé de 78 ans, s'était exprimé au terme d'une mission d'un an comme officier membre du corps expéditionnaire à Nankin.

Parmi les incidents qui l'ont choqué, raconte le prince, cette déclaration d'un jeune officier qui lui a dit: «La meilleure façon d'entraîner les nouvelles recrues est de leur faire pratiquer les exercices de baïonnette en se servant de prisonniers de guerre. Cela donne du cœur au ventre.»

Écoeuré par les atrocités commises contre le peuple chinois et mu par «un désir irrésistible de voir la guerre prendre fin», Mikasa a alors écrit un discours dénonçant la «politique d'agression de l'armée».

«Après avoir quitté le quartier général, j'ai entendu dire que celui-ci considérait le discours comme dangereux et que les copies avaient été confisquées et détruites», a dit le prince.

Une copie nous est restée, écrit le quotidien *Yomiuri Shimbun*, qui publie l'interview. Elle a été récemment retrouvée après être restée pendant un demi-siècle dans la bibliothèque du Parlement.

Il a fallu attendre 1993 pour qu'un dirigeant japonais, le premier ministre Morihiro Hosokawa, dise publiquement que le Japon avait livré une guerre d'agression en Asie.

Des activistes de droite l'ont aussitôt dénoncé et, en mai, l'un d'entre eux a tenté de l'assassiner.

La Chine estime à 300 000 le nombre de civils, dont de nombreux femmes et enfants, exterminés par les troupes japonaises après la prise de Nankin en 1937. Le tribunal de Tokyo sur les crimes de guerre a estimé le nombre de morts à plus de 155 000.

Mais certaines personnalités japonaises continuent de nier cette tragédie. En mai dernier, le nouveau ministre de la Justice, Shigeto Nagano, a déclaré à un journal national qu'il pensait que «le massacre de Nankin et le reste sont des inventions». Il était contraint de démissionner à la suite de l'indignation suscitée dans la région par ces propos.

«Selon ce que je lis dans la presse, la question centrale serait le nombre des victimes (à Nankin)», a souligné le prince Mikasa, «mais la question n'est pas le nombre», a-t-il ajouté, réfutant les thèses de l'extrême droite japonaise.

«Au quartier général (de l'armée japonaise) à Nankin, j'ai vu un film réalisé par les troupes japonaises en Mandchourie», a raconté le prince Mikasa, 78 ans. «Il montrait des prisonniers de guerre chinois attachés, dans un champ. Ils avaient été gazés. C'était vraiment une scène horrible. Ceci ne peut être que qualifié de massacre», a-t-il estimé.

Yomiuri Shimbun a demandé au prince Mikasa s'il avait parlé de ce qu'il avait vu et entendu en Chine à son frère.

«Autant que je m'en souviens, je n'ai pas parlé de document à l'empereur. Mais quand je l'ai vu, je lui ai parlé à bâtons rompus de la situation en Chine», a-t-il répondu, ajoutant qu'il avait un jour montré à Hirohito un film chinois sur les atrocités japonaises.

L'étendue du soutien apporté par Hirohito à la politique expansionniste des militaires japonais à partir des années 1930 a suscité des controverses au Japon après la guerre.

Interrogé un jour lors d'une conférence de presse sur ses responsabilités pendant la guerre, Hirohito, décédé en 1989, avait répondu avec irritation: «C'est une expression littéraire et je n'ai pas étudié la littérature.»

Démonstration de force du régime à Phnom Penh

d'après AFP et AP
PHNOM PENH

Le secrétaire d'État cambodgien à l'Intérieur, Sin Sen, a été arrêté hier, ainsi que plusieurs autres hauts responsables des services de sécurité, à la suite d'une réunion d'urgence d'un cabinet restreint consacré au coup d'État avorté de samedi, a annoncé la police militaire.

Une centaine de soldats rebelles avaient tenté, samedi soir, de gagner Phnom Penh pour imposer la réhabilitation politique du prince Chakrapong mais l'armée gouvernementale, appuyée par des chars, avaient déjoué le projet.

Les deux co-premiers ministres, le prince Norodom Ranariddh et Hun Sen, présidaient cette réunion gouvernementale, à laquelle assistaient les ministres de la Défense et de l'Intérieur, ainsi que de hauts responsables de la police et de l'armée.

La police militaire a affirmé avoir trouvé beaucoup d'armes lors d'une fouille au domicile de Sin Sen, qui avait pourtant été promu, lundi, du grade sous-secrétaire d'État à celui de secrétaire d'État, alors que Hun Sen démentait son implication dans la tentative de putsch. Il a été arrêté à l'aéroport où il s'apprêtait à embarquer dans un avion.

La radio des Khmers rouges, captée à Bangkok, accusait entre-temps le gouvernement cambodgien d'avoir organisé lui-même la tentative de coup d'État pour se donner le prétexte de déclarer la loi martiale.

Cette radio avait accusé lundi le gouvernement cambodgien

d'avoir arrêté, après le soulèvement, «certaines personnes qui ont refusé de voter une loi mettant les Khmers rouges hors la loi».

À Phnom Penh, la police militaire a également pris position hier autour du domicile du colonel Sar Moline, proche de l'ancien ministre de l'Intérieur Sin Song, qui a été incarcéré après avoir été accusé d'avoir dirigé le

coup d'État manqué avec le prince Norodom Chakrapong.

La police militaire a déclaré qu'elle était munie d'un mandat de perquisition pour chercher des armes et d'autres preuves liées à la tentative de coup d'État, alors que des informations font état de la présence du colonel Sar Moline à Hong Kong.

Tes Choy, responsable de la police au ministère de la Défense, a

également été arrêté, selon les services de sécurité. Nombre des auteurs de la tentative de putsch sont toujours en fuite. Selon un haut responsable de la police, d'autres arrestations étaient attendues la nuit dernière.

La crainte d'une nouvelle tentative de coup d'État pesait sur la capitale. Les responsables officiels ne se sont pas rendus à leur bureau. Les vols au départ ou à destination de Phnom Penh ont

été annulés. Selon une source, les principaux responsables se sont vu conseiller de ne pas rester chez eux ni à leur bureau pour éviter de s'exposer à des assassinats.

«La situation au Cambodge n'est pas stable», a dit le ministre de l'Intérieur You Hockry. «Certains pensent qu'il pourrait y avoir une nouvelle tentative et ils ne vont pas aller à leur bureau pendant plusieurs jours.» Il a affirmé que Sin Sen était «impliqué» dans la tentative de coup d'État. «L'enquête continue, et les perquisitions dans les maisons continuent également», a-t-il dit, ajoutant que des véhicules blindés allaient patrouiller dans la capitale toute la nuit.

Au ministère de l'Information, on indique que plusieurs généraux ont été interpellés hier. «Ils ne seront pas tous inculpés, nous les entendons simplement», a ajouté Khieu Kanharith, secrétaire d'État à l'Information, qui a jugé la situation «très explosive».

De son côté, le prince Chakrapong, «exilé» selon Phnom Penh, mais «autorisé» selon lui par son père, le roi Norodom Sihanouk, a se rendre en Malaisie, a démenti hier avoir dirigé le soulèvement, dans une lettre au vice-premier ministre de Malaisie, à qui il a demandé l'autorisation de prolonger son séjour.

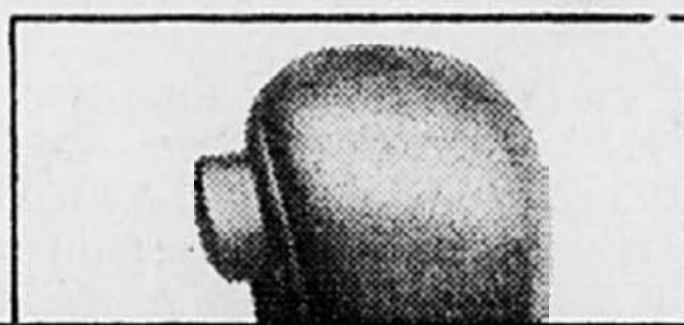
Sin Song, Chakrapong et Sin Sen sont membres du Parti populaire cambodgien, qui fit régner avec l'appui des forces d'occupation vietnamiennes la dictature communiste sur le pays avant l'accord de paix. L'autre parti de la coalition est le FUNCINPEC, dirigé par le prince Norodom Ranariddh, autre fils du roi.



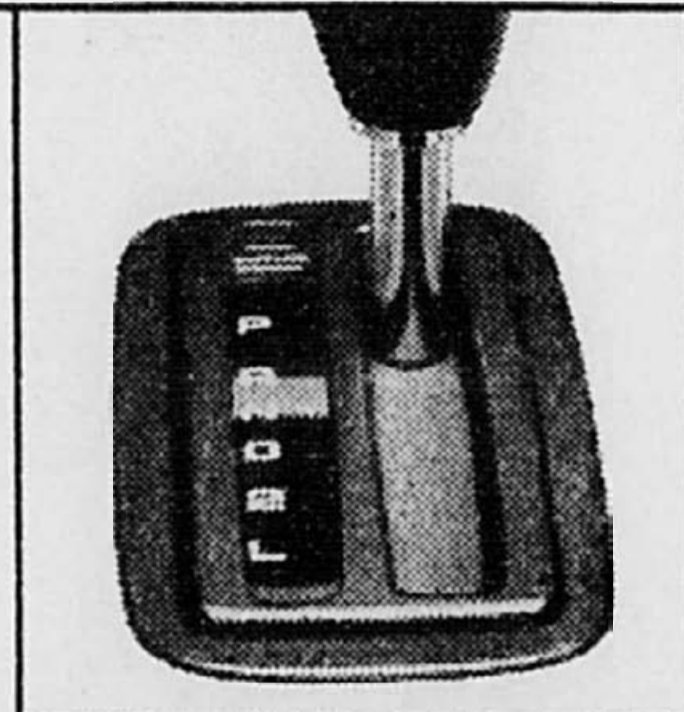
Ces soldats gouvernementaux s'apprêtaient hier à encercler la maison du secrétaire d'État cambodgien à l'Intérieur Sin Sen, qui serait lié à la tentative de putsch avortée de samedi dernier.

Offre d'une durée limitée

On vous l'offre automatiquement



Transmission automatique sans frais ou crédit équivalent



Si vous êtes à la recherche de la berline qui saura à la fois répondre à vos exigences et aux besoins de votre famille, venez vite faire l'essai de la toute nouvelle Sonata 1995, la berline de luxe revue et améliorée par Hyundai.

Et ces jours-ci, cette voiture remarquable vous en offre encore beaucoup plus pour votre argent.

En effet, toutes les Sonata sont offertes avec la transmission automatique sans frais ou avec un crédit équivalent. Vous profitez aussi de nombreuses caractéristiques de haute technologie à prix vraiment abordable.

Voici tout ce que vous offre la Sonata:

- Moteur 2 litres, à DACT, 16 soupapes, à injection contrôlée par ordinateur, 137 HP
- Suspension entièrement indépendante aux quatre roues

- Zones déformantes avant et arrière et poutrelles latérales de renfort
- Deux sacs gonflables et freins ABS disponibles
- Plus de 100 pi³ d'espace intérieur (plus que la Camry, l'Accord ou la Taurus)
- Direction servo-assistée, colonne de direction amortissante et inclinable
- Chaîne stéréo AM/FM à syntonisation électronique, 4 haut-parleurs
- Télécommandes électriques d'ouverture du coffre et du volet de réservoir
- Transmission automatique de haute technologie à 4 rapports et deux modes de fonctionnement, contrôlée par ordinateur
- Tachymètre
- Siège du conducteur réglable à 6 positions et en hauteur
- Vitrage teinté tout autour
- Pneus radiaux quatre saisons ceinturés d'acier



SONATA GL 1995: 14 995 \$*

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE: 5 ANS/100 000 KM* ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES*

Incluant: Livraison d'essence • Changement de roue en cas de crevaison • Déverrouillage • Remorquage



* Offre d'une durée limitée. P.D.S.E. de la Sonata GL 1995: à partir de 14 995 \$. Transmission automatique sans frais ou crédit équivalent sur tous les modèles Sonata. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Renseignements chez votre concessionnaire.

OUEST
Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

De Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960

Formule Hyundai
9565 rue Clément
Ville Lasalle 364-1124

Hyundai de Sigi
1124 rue Bleury
Montréal 879-1531

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu 348-6817

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe
774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai de Châteauguay
77, St-Jean-Baptiste
Châteauguay
699-8555

Hyundai Varennes
1855 Route 132
Varennes 652-4979

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul.
des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Hyundai Ste-Agathe
1751, rue Principale
Ste-Agathe 326-8211

Hamel Hyundai
885, boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache 974-0440

EST
Pointe-aux-Trembles
Hyundai Est,
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Lombardi Hyundai
7200, boul. Langelier
St. Léonard 255-2222

Dupuy prône l'égalité des femmes dans le sport

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne
PARIS

Le gouvernement canadien veut faire davantage pour accroître la place des femmes dans le monde du sport au Canada. Le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, également responsable du Sport amateur, a officiellement pris cet engagement hier à Paris, où il est venu assister aux deuxièmes Jeux de la Francophonie.

Devant les 475 athlètes et artistes (pas toujours très attentifs) du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick, M. Dupuy a annoncé la décision d'Ottawa de souscrire à la déclaration en faveur des droits des sportives signée en mai dernier à Brighton en Angleterre par 82 pays. Le Canada était du nombre « mais il n'y avait pas encore eu de déclaration sur l'adhésion du gouvernement canadien », a expliqué le ministre, vêtu pour l'occasion d'un fort seyant survêtement aux couleurs de l'équipe canadienne.

La Déclaration de Brighton propose une stratégie internationale pour « corriger les déséquilibres » dont sont encore victimes les femmes dans l'accès aux activités sportives, aux équipements, à la formation ou aux postes de responsabilité dans les fédérations. Le Canada est à « l'avant-garde » en cette matière, a soutenu le ministre. Mais il reste, sept ans après la publication de la « Politique de Sport Canada sur les femmes dans le sport », beaucoup de chemin à faire. On ne disposait hier d'aucun chiffre sur la condition féminine dans les milieux sportifs canadiens mais on semblait dire que les femmes continuaient d'y être largement sous-représentées, particulièrement dans les postes de responsabilité.

« Notre adhésion à la Décla-

ration de Brighton se traduira en termes concrets par plus de militantisme et une participation étroite à tous les forums qui s'occupent de la condition féminine dans les sports, aux Nations unies ou dans des conférences ou des rencontres intergouvernementales », a déclaré le ministre.

Le Québec possède à l'évidence une longueur d'avance sur le Canada anglais, en hockey féminin par exemple. Désormais, les subventions gouvernementales aux organisations sportives sont en partie établies en fonction de la place qu'elles accordent aux femmes. « C'est un incitatif, explique un haut fonctionnaire québécois. On offre un bonus aux fédérations qui font de réels efforts. »

Le gouvernement fédéral n'exclut pas de s'engager un jour sur cette voie mais dans un premier temps il tient d'abord à engager un dialogue pour « moderniser » des organisations sportives essentiellement « construites au fil des décennies sur la base d'un appui aux athlètes masculins ».

« Cela fait partie des choses que nous pourrions considérer », a dit le ministre Dupuy. Mais en ce moment, nous n'avons pas de système de ce genre. Nous avons surtout essayé d'identifier les vices de structures et les éléments qui découragent la progression des femmes. Il ne s'agit pas d'une priorité tout à fait nouvelle: déjà en 1986, la politique de Sports Canada évoquait les conditions qui « dans le milieu sportif et la société en général empêchent les femmes de progresser ».

En janvier dernier, par ailleurs, la Conférence francophone des ministres de la Jeunesse et des Sports a adopté sa propre résolution en faveur de l'égalité des femmes dans le sport.

Ouverture des Jeux de la Francophonie: grandiose et tout à fait confidentielle

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Cette ouverture des deuxièmes Jeux de la Francophonie, hier soir dans la Cour Carrée du Louvre, fut grandiose — en tout cas fort esthétique — et presque parfaitement confidentielle.

Il y avait la beauté solennelle du lieu — l'un des plus centraux et des plus achevés de Paris. Il y avait cette tradition « normale » de faste, avec le simple défilé de la Garde républicaine. Il y avait, sinon les plus grands maîtres du spectacle en France, du moins des artistes de haut niveau, à commencer par le metteur en scène Yannis Kokkos, grand concepteur de décors, de costumes, et d'éclairages. À un certain moment, les vieilles pierres parfaitement ouvragées prenaient un air baroque et se retrouvaient colorisées par un jeu savant de projecteurs. Et à la toute fin de la cérémonie, on eut droit à une belle scène éclatée, où les quelques centaines de participants, danseurs, musiciens, convergeaient de nouveau vers la piste circulaire dans un mouvement faussement désordonné. Au milieu de l'agitation circulait un grand musicien noir, brillant et fort connu sous le nom de Manu Dibango, et qui s'amusait à quelques variations sur *L'Hymne à la francophonie*, améliorant nettement du fait même l'oeuvre originale de Jean-Claude Petit. Ce fut la principale note de contemporanéité de ces 90 minutes.

Il y avait, disposés sur quatre gradins symétriques, les quelque 3000 participants (artistes et sportifs) de 45 pays francophones (en tout ou en partie), dont les 400 participants

du « Canada-Québec-Nouveau-Brunswick » (lors du défilé des délégations et de leurs drapeaux, on a vu les trois porte-drapeaux monter ensemble sur la scène). Il y avait quelque 3000 autres invités. Et les caméras de la plus petite des chaînes de télé publiques, France 3, qui retransmettaient le tout en direct, à partir de 22h40 heure de Paris (pour ainsi dire à la fin des programmes). Le tout étant relayé, bien entendu, par TV5, qui, malgré son honnête succès dans les lieux câblés (Europe du Nord, Amérique, grands hôtels internationaux), est pratiquement invisible en France.

Car si l'ouverture a été une incontestable réussite technique, sans bavures, sans le moindre incident, ce fut également, dans l'histoire récente des fêtes colossales de Paris, la plus confidentielle à laquelle on ait assisté depuis très longtemps.

Sans parler du génial et mémorable défilé du Bicentenaire de la Révolution de Jean-Paul Goude, les grandes fêtes de Paris — qu'il s'agisse de célébrer les droits de l'Homme, la paix, le Tiers-Monde, ou la Musique — se déroulent dans des lieux ouverts, exemple le Parvis du Trocadéro face à la Tour Eiffel. On y retrouve inmanquablement de très grosses vedettes, les « vraies » chaînes de télévision avec leurs meilleurs animateurs, des dirigeants prestigieux.

Hier soir, on avait d'abord annoncé — sous réserve — la présence du président Mitterrand. Lequel se fit excuser dans des délais décevants. On put alors imprimer les cartons d'invitation officiels, toujours en circulation deux jours avant la cérémonie, et où il était question de « la présence de Monsieur Édouard Balladur ».

Il semble que le premier ministre ait eu d'autres occupations plus urgentes hier soir. En tout cas, il n'était tout simplement pas là, et les plus hauts dirigeants français étaient le ministre de la Culture et de la Francophonie, Jacques Toubon, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Michèle Alliot-Marie. Ce qui, pour accueillir la francophonie tout entière en un lieu aussi solennel, était protocolairement un peu court.

Il est vrai que les pays participants aux Jeux

ne sont pour la plupart représentés que par un ministre de ce même niveau (Culture, Sports, etc.), et qu'il n'y a donc aucun affront particulier. Mais, pour des Jeux qui, de l'avis de la plupart des autres pays, sont « imposants et coûteux », la présence de quelque haut dirigeant, ne serait-ce que pour la séance d'ouverture, aurait pu être envisageable. Ou alors on faisait des Jeux beaucoup plus simples, à la bonne franquette, mais il aurait mieux valu alors les installer dans des décors moins grandioses et solennels.

Du côté du « Canada-Québec » (selon l'expression en vogue), on pouvait entendre quelque réflexion critique, à la fois sur les dimensions budgétaires et la configuration de ces 2^e Jeux.

Croisée hier après-midi au vernissage de l'exposition de peinture (souvent intéressante) réunissant les artistes des 45 pays, le ministre des Affaires culturelles, Liza Frulla, suggérait que « Paris n'était sans doute pas le bon endroit pour tenir les Jeux, surtout à cette période: l'événement passe inaperçu. Une ville moins importante aurait été préférable, car cela aurait fait un vrai événement ». Un responsable des affaires de la francophonie disait de son côté: « Tout ça est de la politique française. Ça devait se faire l'année dernière: dans le département de l'Essonne (près de Paris), puis à Marseille, puis en Essonne, avec des chicanes entre la gauche et la droite. Finalement, ça a été reporté d'une année, et nous voilà en pleine Coupe du Monde, pendant le Tour de France, et à la veille des Jeux du Commonwealth... »

Il est vrai que cette Cour Carrée du Louvre, magnifiquement illuminée vers minuit, au milieu de l'agglomération parisienne qui en ignorait pratiquement tout, cela avait quelque chose d'un peu surréaliste. A tous les journaux télévisés dignes de ce nom, on avait parlé de la Coupe du Monde, mais aussi du championnat européen d'escrime, et d'un record du monde de 100 mètres battu je ne sais où. Les 1^{er} Jeux n'étaient mentionnés nulle part. Dans une quelconque ville de province, les Jeux n'auraient peut-être pas fait parler d'eux jusqu'à Paris. Mais au moins les gens du coin en auraient fait un événement... réel.

Des enseignants rêvent d'une université francophone en Ontario

Presse Canadienne
OTTAWA

Les employés francophones des universités d'Ottawa et Laurentienne ainsi que ceux du collège Glendon, pourraient se regrouper pour créer la première université de langue française en Ontario, propose l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO).

« Les francophones à l'intérieur des boîtes anglaises ont acquis une expertise et il faudrait peut-être les amener à partager leur expérience », a confié André Lalonde, nouveau président de l'ACFO. « Je pense qu'avec un pied à terre dans chacune des trois grandes régions, il sera possible ensuite de bâtir à partir de ce qu'on a, comme les collèges communautaires ont bâti avec ce qui existait déjà. D'ailleurs, je pense que le dossier des collèges a avancé grâce à des gens déjà à l'intérieur du système », souligne M. Lalonde.

Toutefois, l'opposition de l'Université d'Ottawa à une telle université regroupée de langue française est déjà connue.

« Évidemment qu'ils se défendent, c'est normal, réplique le président de l'ACFO. L'organisation croit donner des services qui satisfont la communauté franco-ontarienne.

« Il s'agit maintenant pour nous de faire voir les services qui ne sont pas fournis et les besoins non satisfaits; ce dossier se bâtit étape par étape. »

Selon André Lalonde, les universités bilingues se rendront compte du grand besoin pour une

concertation francophone au plan universitaire.

« Une fois le réseau établi, pourquoi ne pas bâtir le reste. Le processus serait semblable à celui utilisé pour créer un réseau collégial de langue française en Ontario. »

« Mais les liens ne se développent pas très vite entre les deux universités et le collège Glendon », a-t-il poursuivi; ce collège est situé à Toronto tandis que l'université Laurentienne est à Sudbury.

Les francophones n'ont toujours pas l'autonomie nécessaire pour développer un réseau. La création d'une université de langue française en Ontario est un objectif que l'ACFO doit viser », ajoute M. Lalonde.

Par ailleurs, le nouveau président de l'ACFO ne réplique pas à Joe Fratesi, maire de Sault-Sainte-Marie qui, malgré la décision de la Cour provinciale, refuse d'offrir des services en français aux 4000 francophones de cette ville.

« Le tribunal a pris une décision mais Fratesi va toujours s'opposer. Pourquoi lui signaler notre mécontentement? Il semble jouir de cela », laisse tomber M. Lalonde.

« Je pense qu'il faudra voir aux besoins supplémentaires des francophones de Sault-Sainte-Marie plutôt que dénoncer le maire publiquement », dit-il.

« Sans rouvrir la loi sur les services provinciaux, il faudra commencer à travailler maintenant pour des services municipaux dans les deux langues officielles », ajoute le président de l'ACFO provinciale.

Une mère a donné des leçons de choses un peu trop poussées à fiston

Presse Canadienne
CAMBRIDGE, Ontario

Une dame, qui admet avoir mal agi lorsqu'elle a fait des démonstrations sur les rapports sexuels à son fils de 14 ans, a plaidé coupable à des accusations d'inceste et d'exploitation sexuelle.

Les policiers ont été alertés après que la dame de 33 ans se fut plainte auprès d'une amie d'avoir été violée et battue par son fils, a-t-on appris à la division provinciale de la Cour de l'Ontario.

Mais lorsque la police a arrêté l'adolescent à l'école, ce dernier leur a raconté que sa mère avait été l'initiatrice des relations sexuelles quand il lui avait demandé s'il pouvait la toucher.

Le garçon a aussi admis qu'il avait donné des coups de pied à sa mère et qu'il l'avait frappée et bousculée mais seulement après qu'elle l'eut battu elle-même, a déclaré le procureur adjoint de la Couronne David Russell.

Le garçon et sa mère dormaient dans la même chambre, par terre, parce qu'ils n'avaient pas de lit, a expliqué M. Russell.

Lorsque l'adolescent a demandé à sa mère s'il pouvait la toucher, elle a répondu oui. Et lorsqu'il lui a demandé ce qu'il fallait faire pour se livrer à des activités sexuelles, elle a offert de lui donner des instructions et de lui faire une démonstration.

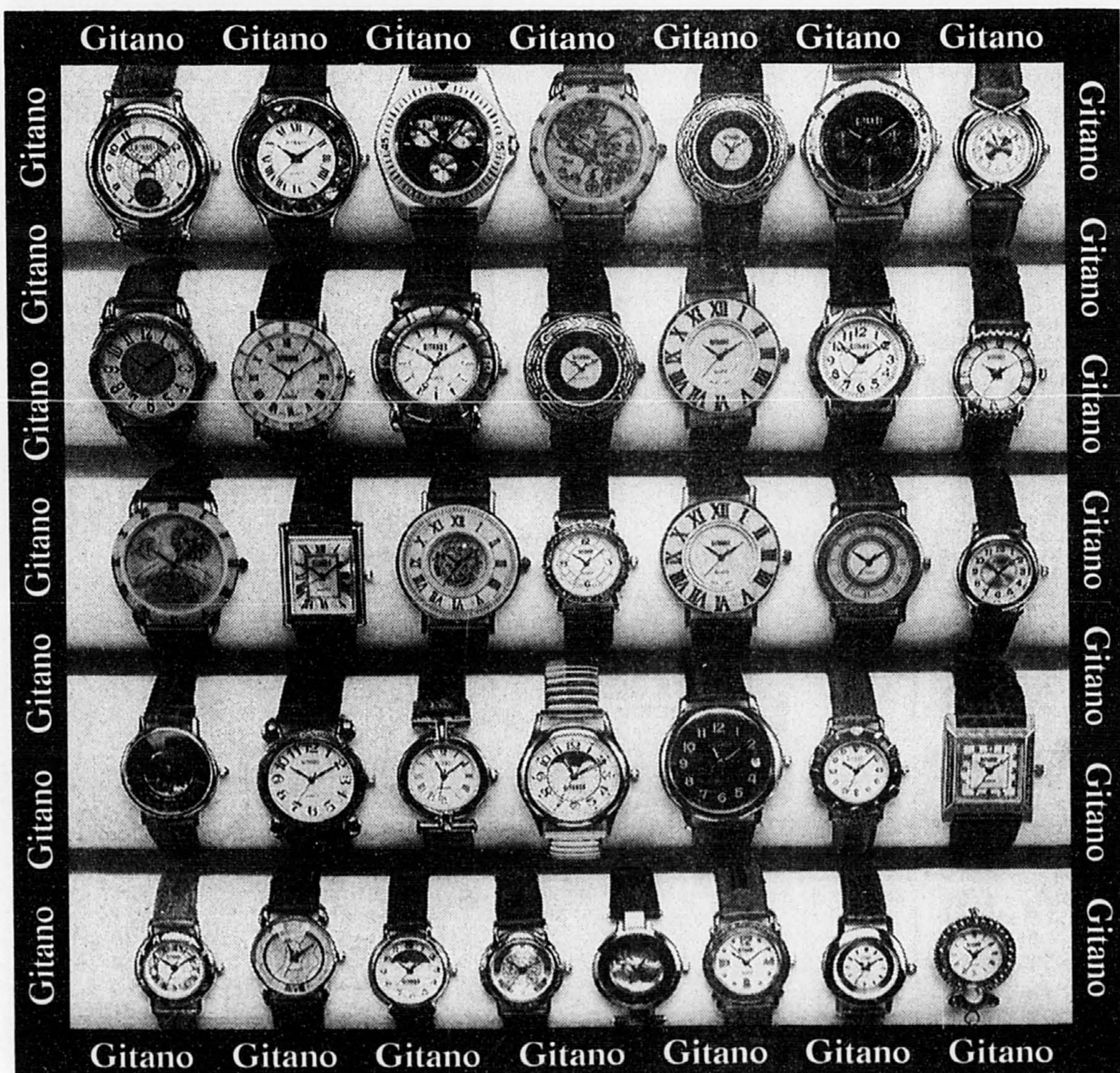
Après quelques activités sexuelles, elle a dit: « J'ai une surprise pour toi », et elle est revenue avec un condom, dont elle lui a montré le mode d'emploi. Ils ont eu des relations sexuelles et ensuite elle lui a appris à se masturber, a-t-on appris au tribunal.

Le garçon a été soustrait à la garde de sa mère, une fois complétée l'enquête policière.

L'identité de la dame ne peut être révélée pour protéger l'identité de son fils. Elle connaîtra sa sentence le 27 septembre.

Une occasion qui ne se montre pas souvent!

Notre ancien fournisseur de montres Gitano a déclaré faillite!
Nous avons acheté tout son stock,
et nous vous en faisons profiter maintenant!



Les montres Gitano font de jolis cadeaux, et notre vaste assortiment aura l'heur de plaire aux plus difficiles!

N'attendez pas une minute de plus, venez voir!
Limite de 3 montres par personne.
Pas de grossiste s'il vous plaît.

Montres, rayon 231.

Tout un choix...
Seulement

2999 \$
ch.



LA BAIÉ

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®